



# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2020

au 30 juin 2020



# SOMMAIRE

PAGE

<b>1</b>	<b>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2020</b>	<b>4</b>
1.1	Glossaire	5
1.2	Perspectives	6
1.3	Résumé des résultats du Groupe au premier semestre 2020	8
1.4	Événements significatifs du premier semestre 2020	10
1.5	Événements significatifs survenus depuis le 30 juin 2020	12
1.6	Facteurs de risques et incertitudes	12
1.7	Transactions entre parties liées	12
<b>2</b>	<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>13</b>
2.1	Compte de résultat consolidé	13
2.2	Etat consolidé des autres éléments du résultat global	14
2.3	Bilan consolidé	15
2.4	Tableau consolidé de variation des capitaux propres	16
2.5	Tableau consolidé des flux de trésorerie	17
<b>3</b>	<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>18</b>
3.1	Principes comptables et évolution des méthodes	18
3.1.1	Nouvelles méthodes	18
3.1.2	Impact de la pandémie du COVID-19	18
3.2	Présentation des états financiers	19
3.3	Devise fonctionnelle et de présentation	19
3.4	Utilisation des estimations	20
3.5	Définition des indicateurs clés de performance	21
3.6	Information sectorielle	21
3.7	Evolution du périmètre de consolidation	22
3.8	Indicateurs clés de performance	23
<b>4</b>	<b>NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>24</b>
4.1	Produits des activités ordinaires	24
4.2	Coût des biens et services vendus	25
4.3	Coûts liés au personnel	26
4.4	Autres frais d'exploitation	26
4.5	Autres frais de recherche et développement et opérations de vente et industrielles	27
4.6	EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) (non-IFRS)	27
4.7	Amortissements et dépréciations	28
4.8	Pertes de valeur et autres provisions	28
4.9	Autres produits et charges	29
4.10	Plan d'intéressement	29
4.11	Résultat opérationnel	31

4.12	Résultat financier net.....	31
4.13	Impôts .....	32
4.14	Résultat Net.....	32
4.15	Immobilisations corporelles .....	32
4.16	Immobilisations incorporelles .....	33
4.17	Participation dans des entités mises en équivalence .....	35
4.18	Autres actifs financiers non courants.....	35
4.19	Créances commerciales.....	35
4.20	Actifs constitués de contrats.....	36
4.21	Stocks .....	36
4.22	Autres actifs courants et autres actifs financiers courants.....	37
4.23	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	37
4.24	Capitaux propres .....	37
4.25	Avantages du personnel et plan d'intéressement.....	38
4.26	Impôts différés passifs non courants .....	38
4.27	Dettes fournisseurs .....	38
4.28	Autres passifs courants et non courants .....	38
4.29	Emprunts et autres dettes financières.....	39
4.30	Endettement financier net .....	41
4.31	Informations relatives aux parties liées .....	42
4.32	Engagements liés aux opérations de financement et autres engagements hors bilan.....	44
4.33	Evénements significatifs.....	<b>Errore. Il segnalibro non è definito.</b>
4.34	Table de concordance .....	46

# 1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2020

---

Le rapport suivant a été examiné par le Conseil d'Administration du 24 septembre 2020 et a fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes.

Ce rapport a fait l'objet d'une traduction en anglais du rapport semestriel d'activité réalisé en français, uniquement dans le but de faciliter la lecture pour les anglophones. En cas de différence la version française prime.

Les informations concernant les marchés où le Groupe est présent et qui apparaissent dans ce rapport d'activité proviennent de sources externes et/ou d'analyses internes à ENGIE EPS. Compte tenu de l'évolution rapide qui caractérise le secteur mondial de l'énergie, ces informations pourraient être erronées ou ne plus être à jour. Le développement des activités du Groupe pourrait donc être différent de celui décrit dans le rapport d'activité semestriel et les déclarations et informations présentées pourraient être erronées.

Les déclarations contenues dans le présent document, notamment à la note « 1.2 Perspectives » du rapport semestriel d'activités, se basent sur des hypothèses et des estimations qui pourraient évoluer ou être impactées par des risques, incertitudes (concernant particulièrement l'environnement économique, financier, concurrentiel, réglementaire et climatique) et d'autres facteurs qui pourraient conduire les résultats futurs et la performance du Groupe à être considérablement différents par rapport aux objectifs présentés. Ces éléments comprennent la variation de l'environnement économique et commercial, la régulation ainsi que les facteurs indiqués à la section 3 du Document d'Enregistrement Universel 2019.

Il faut souligner que les résultats semestriels du Groupe ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

## 1.1 Glossaire

Dans ces états financiers semestriels, les termes ci-dessous ont, sauf disposition contraire, la signification suivante:

- **CAE** : désigne le contrat d'achat d'électricité entre deux parties, dont l'une est un producteur d'électricité (le vendeur) et dont l'autre cherche à acheter de l'électricité (l'acheteur) (« Power Purchase Agreement » dit « PPA »).
- **Carnet de commandes** : le chiffre d'affaires estimé et les autres sources de revenus attribuables
  - (1) aux commandes reçues, aux contrats signés et aux projets attribués à la date actuelle et
  - (2) aux projets sécurisés par un contrat d'achat d'électricité, où la valeur négociée est un prix au kWh d'électricité et un volume de MW à installer.
- **Conseil d'Administration** : le Conseil d'Administration de la Société en place et tel que constitué à la date de publication du présent rapport financier semestriel.
- **Document d'Enregistrement Universel 2019** : le document d'enregistrement universel enregistré le 30 avril 2020 conformément au règlement de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et notamment à l'article 212-3, sous le numéro R.19-020.
- **e-Mobility** signifie des solutions distribuées pour interfacier les flottes de mobilité électrique en croissance rapide avec le système électrique plus large, afin de répondre aux besoins de recharge de la flotte de véhicules d'une part, et aux contraintes et aux exigences de flexibilité du réseau d'autre part.
- **ENGIE** Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros, siège social situé au 1, place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre avec le numéro 542 107 651.
- **ENGIE EPS ou Société** désigne la société ENGIE EPS S.A., société anonyme dont le siège social est situé au 28 rue de Londres, 75009, Paris France, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 808 631 691. L'ancien nom de ENGIE EPS SA était Electro Power Systems SA, jusqu'à la publication légale du 11 septembre 2019.
- **ENGIE SPA** : désigne l'accord de vente et d'achat entre les actionnaires majoritaires d'EPS et GDF International conclu le 24 janvier 2018.
- **EPS Manufacturing** : Electro Power Systems Manufacturing S.r.l. (précédemment Electro Power Systems S.p.A.), société italienne à responsabilité limitée ayant son siège social situé en Piazza del Tricolore 4, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan, avec le numéro MI – 2073745. Le 8 février 2017, EPS Manufacturing a été louée à ENGIE Eps Italia.
- **ENGIE Eps Italia** : ENGIE Eps Italia S.r.l. (anciennement EPS Elvi Energy S.r.l.) signifie ENGIE Eps Italia S.r.l. qui a changé son nom de EPS Elvi Energy S.r.l. à ENGIE Eps Italia S.r.l. en vigueur le 12 juin 2020, société italienne à responsabilité limitée ayant son siège social situé en Piazza del Tricolore 4, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan, avec le numéro MI 2082791.
- **EPS Mobility** : l'établissement permanent en Italie constitué suite au transfert de l'activité e-Mobility et Power Electronics Lab de la filiale italienne ENGIE Eps Italia (anciennement EPS Elvi) à EPS.
- **EPS USA** : Electro Power Systems Inc société à responsabilité limitée ayant son siège social situé au 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, 19904 Kent County, USA.
- **ESOP** : Plan d'options d'achat d'actions pour les employés.
- **États Financiers Consolidés du groupe ENGIE EPS** : états financiers consolidés du Groupe établis conformément aux normes IFRS telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne.
- **GDF International** : GDF International, société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à Courbevoie (92400), 1 place Samuel de Champlain (France) et immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 622 048 965.
- **Giga Storage (ou Stock Giga)** désigne des solutions de stockage multi-échelles conçues pour aider les réseaux de transport et de distribution à faire face à la pénétration croissante des sources renouvelables intermittentes.
- **Groupe ENGIE EPS** : la Société et les sociétés du Groupe.
- **GW** : Gigawatt.
- **GWh** : Gigawatt/heure.
- **IFRS** : les normes comptables internationales « IAS » (« International Accounting Standards ») et « IFRS » (« International Financial Reporting Standards ») et leurs interprétations SIC/IFRIC.

- **IPP** : désigne une entité qui n'est pas un service public, mais qui possède des infrastructures de production d'électricité pour la vente aux services publics et consommateurs (Independent Power Producers).
- **KW** : Kilowatt.
- **KWh** : Kilowatt/heure.
- **MCM** : MCM Energy Lab S.r.l., société italienne à responsabilité limitée ayant son siège social situé en Via Anton Francesco Grazzini 14, Milan et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan, avec le numéro MI 1829289.
- **Mobility Solutions** (ou e-Mobility) pour la gestion d'équipements pour véhicules électriques en collaboration avec des fournisseurs d'équipements électriques qualifiés en tant que fournisseurs du secteur automobile.
- **MW** : Megawatt.
- **MWh** : Megawatt/heure.
- **Nouveau Plan d'Intéressement** : nouveau plan d'intéressement adopté par le Conseil d'Administration du 6 mars 2018, inclus dans l'accord ENGIE SPA.
- **Options** : options de souscription d'actions de la Société, émises par le Conseil d'Administration suite à l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 février 2015 (19ème résolution), du 21 juin 2016 (20ème résolution) et du 21 juin 2017 (13ème résolution), exercées par les bénéficiaires ou remplacés par les SARs (si options non exercées).
- **P2P** : Système de vente et d'échange d'énergie.
- **PCS** : Systèmes de conversion d'énergie.
- **Pipeline** : estimation à date des projets potentiels, offres et demandes d'offre auxquels le Groupe a décidé de participer ou répondre.
- **Plan stratégique** désigne le nouveau plan d'ENGIE EPS décrivant le recentrage sur les revenus principaux et l'évolution continue de tous les défis technologiques auxquels le groupe ENGIE EPS est confronté, sa stratégie de développement et les objectifs financiers correspondants jusqu'en 2025. Le Plan stratégique a été adopté par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2019.
- **Prises de commandes** : valeur totale des contrats en termes de MW ou Euros de tous les commandes d'achats reçues, les contrats signés et les projets attribués sur la période.
- **PV** : Photovoltaïque.
- **R&D** : Recherche et développement.
- **SARs** : Stock Appreciation Right, des instruments de liquidité qui présentent le même profil économique des options ou bons de souscription d'actions. Les SARs ont remplacé les stock-options et bons de souscriptions d'actions existants
- **Solutions de Production d'Energie Hors-Réseau** ou **Solutions de Micro-réseaux et Hors réseau** : systèmes de micro-réseaux et de support aux zones de réseau décentralisées ou faibles, à un prix inférieur et avec une fiabilité accrue, par rapport aux énergies fossiles développées dans les pays émergents.
- **Solutions de Support au Réseau** ou **Solutions de Connection au Réseau** : Systèmes de Stockage d'Énergies Hybrides permettant de stabiliser les réseaux électriques dans les pays développés disposant d'importantes ressources d'énergie renouvelable.
- **Solutions industrielles** : solutions de stockage distribué pour répondre aux besoins des secteurs de l'industrie et de la production d'électricité en matière de durabilité, d'accessibilité et de fiabilité
- **Warrants**: désignent les bons de souscription qui, lorsqu'ils sont exercés, permettent de souscrire des actions de la société émises par le Conseil d'Administration en vertu d'une autorisation donnée par les assemblées extraordinaires des actionnaires qui se sont tenues les 16 février 2015 (18ème résolution) et 21 juin 2016 (21ème résolution). Ils peuvent être exercés par leurs bénéficiaires ou remplacés par des SARs au cas où ils ne seraient pas exercés.

## 1.2 Perspectives

Depuis début 2020, le Groupe ENGIE EPS a adopté une nouvelle présentation de ses produits, en les regroupant en ces trois lignes principales :

- **Giga Storage** : solutions de stockage à grande échelle pour supporter les réseaux de transmission et de distribution compte tenu de la pénétration croissante des sources d'énergie renouvelable intermittentes ;



- **Industrial Solutions** : systèmes de stockage distribué pour répondre aux besoins de durabilité, accessibilité flexibilité et de fiabilité des secteurs de la production industrielle et électrique ;

- **e-Mobility**: systèmes distribués pour faire l'interface entre l'augmentation croissante et rapide des flottes de véhicules électrique et le système électrique plus ample afin, d'une part, de répondre aux besoins de recharge de la flotte de véhicules, et d'autre part, de tenir compte des contraintes et des exigences de flexibilité du réseau.

En vertu du Plan Stratégique à long terme, le Groupe ENGIE EPS vise à réaliser un chiffre d'affaire annuel de €100 millions d'euros d'ici 2022, en devenant un fournisseur mondial de premier plan dans le domaine du stockage et des systèmes V2G pour les services publics, les IPP et les principaux groupes industriels et de l'automobile. L'ensemble des fondements stratégiques de ces objectifs ambitieux sont décrits ci-après.

#### (i) Stratégie de marché

Du point de vue du marché, le Groupe ENGIE EPS envisage de concentrer ses efforts commerciaux sur les territoires où le potentiel de stockage d'énergie est supporté par une masse critique d'appels d'offres aussi biens pour les services de stockage que pour les achats directs de systèmes de stockage par des contreparties solvables.

En suivant ce raisonnement, l'Europe, l'Amérique du Nord et la région MOAN (Moyen-Orient et en Afrique du Nord ) sont les territoires susceptibles de concentrer la plupart des ressources du Groupe ENGIE EPS au cours de l'exécution du Plan stratégique à long terme.

La maturité croissante du secteur du stockage d'énergie dans ces régions implique, notamment pour la commercialisation des produits de la ligne *Giga Storage*, une exposition toujours accrue du Groupe ENGIE EPS aux dynamiques concurrentielles basées sur le prix. Il est important de noter, toutefois, que dans le cadre des appels d'offre dans prévoyant l'acquisition des systèmes de stockage par des services publics ou par des IPP afin de fournir de l'énergie ou des services de support réseau à un client énergétique ou à un GRT/GRD, le coût initial du système de stockage n'est pas le seul facteur de détermination du prix de l'énergie ou du service que le propriétaire du système de stockage est en mesure d'offrir au client final. En effet, ce prix est également déterminé par le profil de dégradation du système de stockage au fil du temps, ses paramètres de rendement, ses capacités techniques, etc. Ces facteurs constituent des éléments fondamentaux d'une concurrence non basée sur le prix qui peut profiter au Groupe ENGIE EPS, dont la mise en avant de son savoir-faire pourrait permettre de faire face aux dynamiques tenant à la compression des marges.

Compte tenu de ce qui précède, le Groupe ENGIE EPS se concentre sur une série d'actions stratégiques visant à renforcer les compétences principales qu'il peut faire valoir dans le cadre d'une concurrence non basée sur le prix.

Pour ce qui concerne la ligne de produits *Industrial Solutions*, considérant les défis croissants qu'il a surmontés en ciblant les systèmes insulaires et les contextes à faible réseau, le Groupe ENGIE EPS envisage de viser de manière sélective d'avantage les sociétés industrielles multinationales, en priorité celles exerçant dans les marchés verticaux, soumises aux exigences de durabilité, qualité de l'énergie et accessibilité, plus ouvertes à l'adoption de technologies de stockage. En outre, le Groupe ENGIE EPS entend développer son expérience en matière d'intégration des systèmes de stockage aux centrales électriques traditionnelles afin de travailler davantage avec les propriétaires de centrales en vue d'accroître la flexibilité et l'endurance de leurs usines à travers la mise en place de systèmes de stockage d'énergie.

La promotion des produits proposés par le Groupe ENGIE EPS dans le cadre de la ligne e-Mobility Product Line passera en priorité par la création de partenariat avec des groupes leaders du secteur de l'automobile, pour le lancement de solutions de recharge et V2G permettant de mettre en valeur le savoir-faire du Groupe ENGIE EPS en matière de stockage d'énergie et de stabilisation réseau.

## (ii) Stratégie basée sur les compétences essentielles

Afin de préserver et d'accroître les domaines dans lesquels il présente des avantages concurrentiels solides, et contourner ainsi les effets de la concurrence basée sur le prix, au cours de l'exécution du Plan stratégique à long terme, le Groupe ENGIE EPS continuera à développer :

- Capacités d'ingénierie du système supérieur : la longue expérience acquise dans les contextes à faible réseau ou sans réseau, ainsi qu'à travers des technologies multiples constitue un avantage concurrentiel considérant les dimensions et la configuration optimales des systèmes de stockage. L'expansion et la formation professionnelle continue de l'équipe dédiée au système d'ingénierie représente une priorité stratégique pour le Groupe ENGIE EPS ;
- Technologie de pointe pour la conversion et le contrôle d'énergie et la gestion de l'énergie : les capacités des technologies de conversion et de contrôle du Groupe ENGIE EPS constituent des éléments clés de distinction sur le marché. Dès lors que les fournisseurs introduisent de nouvelles générations de composants matériels, permettant la conception de configurations plus denses des blocks de systèmes du Groupe ENGIE EPS, ce dernier préservera son niveau technologique à travers l'amélioration constante de ses familles technologiques ;
- Partenariats stratégiques avec des fournisseurs clés, notamment dans le secteur des batteries : étant donné que les systèmes de stockage évoluent vers une augmentation croissante de la capacité des unités de la puissance nominale, les conditions de fourniture et les services prêtés par les fournisseurs de batterie vont revêtir une importance de plus en plus forte. Le Groupe ENGIE EPS continuera à développer son dialogue stratégique avec l'ensemble des fabricants de batterie à travers le monde dans le but d'obtenir des conditions de fourniture préférentielles ;
- Relation stratégique avec le Groupe ENGIE au cours des deux dernières années les unités opérationnelles territoriales du Groupe ENGIE représentent un chemin tracé évident pour le Groupe ENGIE EPS, à travers les trois lignes de produits. L'ampleur de la coopération avec le Groupe ENGIE représente un important accélérateur pour l'affirmation du Groupe ENGIE EPS en tant qu'entreprise leader sur un nombre croissant de territoires.

Le 23 septembre, ENGIE a annoncé la décision d'évaluer les options stratégiques pour ENGIE EPS, y compris l'éventuelle cession de sa participation dans la société. Si toutefois le Groupe ENGIE décidait de céder sa participation à la suite de sa revue stratégique, il a cependant réaffirmé son soutien financier continu jusqu'à la réalisation d'une potentielle opération.

ENGIE EPS continuera de s'appuyer sur son savoir-faire et les succès commerciaux obtenus au cours de ces dernières années, aussi bien avec le Groupe ENGIE que sans lui, et d'être un acteur de premier rang dans le stockage d'énergie et les solutions de mobilité électrique.

## 1.3 Résumé des résultats du Groupe au premier semestre 2020

**Le chiffre d'affaires** s'élève à 5,0 millions d'euros au 30 Juin 2020, en augmentation de 89% par rapport au premier semestre 2019. Cette quasi-multiplication par deux est principalement due au déploiement réussi des lignes de produits Giga Storage (stockage à grande échelle et stockage d'électricité solaire photovoltaïque (*solar-plus-storage*)) et Solutions Industrielles (micro-réseaux et systèmes de stockage). Il convient de souligner les progrès réalisés dans la construction du projet de production et de stockage d'énergie solaire Sol de Insurgentes au Mexique, dont la mise en service est prévue pour début 2021, de la solution de stockage de la centrale électrique de Leini et des micro-réseaux en Californie et aux Comores.



La mise en service de ces trois projets est prévue pour la fin de l'année. Les calendriers de construction de ces chantiers ont été partiellement affectés par des restrictions logistiques liées à l'épidémie de Covid-19.

D'autre part, le **carnet de commandes** s'élève à ce jour à 23,8 millions d'euros, en baisse de 30% par rapport au carnet de commandes publié le 30 septembre 2019, reflétant l'avancée de leur exécution. Le calendrier de la conversion des opportunités les plus avancées du Pipeline en carnet de commandes (avec plus de 130 millions de dollars de contrats sécurisés mais non encore signés en raison des procédures d'autorisations usuelles et des conditions suspensives, ainsi que la procédure d'appel en cours dans le cadre du projet de Guam) a été partiellement affecté par l'épidémie de Covid-19.

Le **Pipeline** enregistre une hausse de 130% au cours de cette même période et s'élève à 806 millions d'euros. Le Pipeline comprend un projet à Guam (États-Unis) où ENGIE a été sélectionnée pour la construction de deux projets de stockage d'énergie solaire dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité sur 20 ans par la *Power Authority of Guam* (GPA) et pour lequel ENGIE EPS est le fournisseur exclusif de la solution de stockage. Il comprend également un projet de 240MWh à Hawaii où ENGIE a été sélectionnée dans la liste finale d'attribution pour la construction d'un projet de stockage d'énergie solaire dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité sur 25 ans par Hawaii Electric Co. En outre, il comprend un nouveau projet sécurisé de 50MWh en Nouvelle Angleterre.

La **marge brute** s'élève à 27%, contre 40% en 2019, en raison principalement de l'augmentation du coût des matières premières dans le cadre du projet au Mexique, projet emblématique apporté par ENGIE et qui représente plus de 51% du chiffre d'affaires du premier semestre 2020.

Les **charges de personnel** ont augmenté de 19% atteignant 3,7 millions d'euros contre 3,1 millions d'euros au premier semestre 2019. À ce jour, ENGIE EPS compte 110 employés de 15 nationalités différentes, dont un quart est titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme de troisième cycle. Le renforcement des effectifs est conforme à sa feuille de route et est principalement dédié à la réalisation des projets aux États-Unis.

Les **investissements en Recherche & Développement** s'élèvent à 1,9 million d'euros, contre 1,2 million d'euros au premier semestre 2019, et représentent 38% du chiffre d'affaires consolidé, confirmant le fort engagement d'ENGIE EPS dans le développement de la Recherche & Développement et de l'innovation qui est progressivement étendu aux solutions de mobilité (*e-mobility*).

Les **autres charges d'exploitation** ont augmenté de 36% pour atteindre 1,4 million d'euros, contre 1,0 million d'euros au premier semestre 2019, principalement en raison de l'échelonnement du budget et des dépenses extraordinaires dues à l'épidémie de Covid-19.

L'**EBITDA** représente une perte de 4,4 millions d'euros au premier semestre 2020, contre une perte de 3,4 millions d'euros au premier semestre 2019, en raison de la baisse des marges brutes de la ligne de produit "Giga Storage", de l'augmentation des dépenses de fonctionnement et des dépenses extraordinaires dues à l'épidémie de Covid-19, qui ont plus que compensé l'augmentation du chiffre d'affaires.

L'**EBIT et le résultat net** au 30 Juin 2020, s'élèvent tous deux à - 6,5 millions d'euros contre respectivement - 6,7 millions d'euros et - 6,2 millions d'euros l'année précédente.

La **position financière nette** a diminué, s'élevant ainsi à - 17,8 millions d'euros à la fin du premier semestre 2020 contre - 8,1 millions d'euros au 31 Décembre 2019.

## POINT SUR LE CARNET DE COMMANDES ET LE PIPELINE

S'agissant du carnet de commandes et du Pipeline, il convient de souligner :

- **Giga Storage**, avec les projets d'ENGIE à Hawaii et Guam ainsi qu'un nouveau contrat sécurisé en Nouvelle-Angleterre, ENGIE EPS a engrangé des contrats pour plus de 130 millions de dollars et 500 MWh de projets qui devraient être en service d'ici 2023. Concernant le projet sur l'île de Guam, le *Public Auditor* de Guam devrait rendre sa décision dans les jours à venir dans le cadre du recours exercé par un candidat concurrent contre l'attribution de la Phase III du Projet d'Énergie Renouvelable à ENGIE. ENGIE EPS reste confiant quant à l'issue favorable de la décision, permettant la réalisation du projet. A Hawaii, à la suite de la sélection d'ENGIE dans la liste finale d'attribution pour les projets de la Phase 2 de Production d'Énergie Renouvelable à Répartition Variable et de Stockage d'Énergie, les procédures usuelles relatives à la finalisation et l'approbation de la documentation du projet sont en cours, conformément au calendrier annoncé.

- **Solutions Industrielles**, ENGIE EPS a obtenu et est en passe d'achever son premier micro-réseau en Californie et est bien positionné pour adresser les difficultés en matière de stabilité du réseau que connaît la région.
- **Solution de mobilité (e-mobilité)**, ENGIE EPS a entamé la livraison de la Easy Wallbox™, fixant la capacité de production à 50 000 unités dans les 18 prochains mois afin de couvrir 19 pays en Europe. Le plus important projet *Vehicle-to-Grid* (V2G) au monde, en partenariat avec FCA et Terna, a été inauguré le 14 septembre 2020, en présence du Commissaire européen à l'Énergie et du Ministre du développement économique italien, soulignant ainsi l'importance du projet V2G et de sa technologie dans le paysage technologique européen.

Concernant la décision du Groupe ENGIE d'évaluer les options stratégiques pour ENGIE EPS, y compris l'éventuelle cession de sa participation dans la société, le Groupe ENGIE a réaffirmé que les trois grands projets de stockage d'énergie aux Etats-Unis, qui représentent plus de 130 millions de chiffre d'affaires pour les années à venir, continueront à être développés conjointement par les deux entreprises. Pour le futur, les deux entreprises continueront de développer conjointement les projets qu'elles considèrent comme mutuellement avantageux.

Si toutefois le Groupe ENGIE décidait de céder sa participation à la suite de sa revue stratégique, il a cependant réaffirmé son soutien financier continu jusqu'à la réalisation d'une potentielle opération.

ENGIE EPS continuera de s'appuyer sur son savoir-faire et les succès commerciaux obtenus au cours de ces dernières années, aussi bien avec le Groupe ENGIE que sans lui, et d'être un acteur de premier rang dans le stockage d'énergie et les solutions de mobilité électrique.

## 1.4 Événements significatifs du premier semestre 2020

- **Micro-réseau en Californie:** par contrat signé en janvier 2020, le Groupe ENGIE EPS a conclu un accord en tant qu'entrepreneur pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la mise en service du système de stockage d'énergie par batterie MVA/4.0 devant être intégré dans le micro-réseau Anza (Californie), comprenant une centrale photovoltaïque existante de 2,0 MWc et une extension supplémentaire de 1,35 MWc. La mise en service et l'achèvement du projet sont prévus au quatrième trimestre de 2020.
- **Les débuts de la recharge électrique facile de FCA avec Easy Wallbox™ par ENGIE Eps:** le 26 février 2020, la « Easy Wallbox™, » a été présentée par FCA, brevetée par ENGIE Eps, exclusivement pour FCA. Le produit est la seule wallbox allant jusqu'à 2,2 kW et fonctionnant jusqu'à 7,4 kW qui ne requiert pas le recours à un installateur ou un électricien pour l'installation. Datant de 2017, le partenariat entre ENGIE Eps et Fiat Chrysler Automobiles vise à gérer les changements dans les meilleures conditions et à coordonner tous les travaux liés à la mobilité électrique
- **Le DG de ENGIE EPS a été nommé Young Global Leader par le World Economic Forum:** le 12 mars 2020, le Directeur Général de ENGIE EPS, Carlalberto Guglielminotti, a été reconnu comme un *Young Global Leader* par le *World Economic Forum* pour sa capacité à innover et à promouvoir le développement durable. Carlalberto Guglielminotti a été identifié comme l'un des leaders les plus prometteurs et les plus convaincants du monde de moins de 40 ans pour ses réalisations dans le secteur industriel, son engagement à promouvoir des changements positifs grâce à la technologie et à ses réalisations en matière de favorisation de l'utilisation des énergies renouvelables dans le monde.
- Comme publié dans le Communiqué de presse du 19 mars 2020, la pandémie **COVID-19** impacte lourdement les activités industrielles d'ENGIE EPS et ses perspectives commerciales à court terme. Les activités de ENGIE EPS ainsi que la majeure partie de la chaîne d'approvisionnement sont situés en Italie, pays actuellement à l'épicentre de la pandémie européenne. Le gouvernement italien a imposé les mesures les plus drastiques prises par un pays, à l'exception de la Chine, pour contenir le nombre croissant de cas de COVID-19, plaçant presque immédiatement en quarantaine la Région Lombardie (où ENGIE EPS dispose de deux sites industriels) et plus d'une douzaine d'autres régions voisines le 8 mars.

Les restrictions ont été étendues à l'ensemble du pays le 10 mars, et s'est ensuite transformé en confinement. Par ailleurs, les restrictions relatives aux voyages partout dans le monde limitent la possibilité pour ENGIE EPS de concrétiser ses efforts de développement de projet, en particulier dans les grands processus d'appel d'offre. La situation se poursuivant, ENGIE EPS n'est actuellement pas en mesure de quantifier l'impact négatif, les relatives conséquences sur notre chaîne d'approvisionnement et nos sites de construction dans le monde entier (Italie, Mexique, Californie, Singapour, Comores et Grèce) ni les perspectives pour nos projets en développement (Europe, Afrique du Sud, Moyen Orient, Etats-Unis et Iles du Pacifique). Par conséquent, les différents scénarios pour la comptabilisation des revenus 2020, présentés par la direction et analysés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 19 mars 2020 sont soumis à une importante volatilité.

Tout ce qui précède a une incidence certaine sur les orientations et répercussions d'ENGIE EPS pour 2020 prévues dans le calendrier de mise en œuvre du Plan Stratégique à long terme au-delà de 2020

À plus long terme, ENGIE EPS reste pleinement engagé dans son objectif indicatif de chiffre d'affaires de 400 millions d'euros pour 2025, en gardant à l'esprit que la mise en œuvre de ce plan exigera une amélioration du contexte économique actuel fortement pénalisé par la pandémie mondiale de coronavirus.

Par ailleurs, la réussite de la mise en œuvre du Plan stratégique à long terme repose en grande partie sur (i) la priorité des efforts de ENGIE EPS et ENGIE et l'allocation des ressources sur les marchés où le stockage est le plus prometteur, par exemple avec une réglementation favorable et des appels d'offres déjà annoncés pour lesquels les deux groupes ont un avantage concurrentiel (ii) le support par ENGIE de ENGIE EPS sur trois projets clés aux USA, pour lesquels ENGIE a réaffirmé son engagement, indépendamment d'une éventuelle cession de sa participation dans ENGIE EPS .

- Document d'Enregistrement Universel (**URD**) **2019**: a été déposé le 30 avril 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), en tant qu'autorité compétente en vertu du règlement (UE) 2017/1129, sans autorisation préalable en vertu de l'article 9 dudit règlement.
- Le 30 avril 2020, ENGIE Eps a annoncé le lancement du **FamilyWorking Manifesto** : une nouvelle façon de travailler à distance qui met la famille au centre en conciliant équilibre familial et travail.
- **ENGIE EPS, FCA et Terna** ont commencé un projet pilote **Vehicle-réseau (V2G) de mobilité électrique**, qui, une fois totalement achevé, deviendra le plus grand en son genre dans le monde ;
  - Phase 1 de la construction a consisté en l'installation de 32 colonnes V2G capables de connecter 64 véhicules, dans le but de tester la technologie et de gérer la logistique de la zone de stockage ;
  - À la fin de 2021, le projet Drosso V2G sera étendu (Phase 2) pour interconnecter plus de 700 véhicules électriques faisant de celle-ci la plus grande installation en son genre jamais construite dans le monde. La gestion de la phase 2 sera principalement dictée par la rentabilité : les objectifs seront de fournir des services au réseau électrique de Terna et d'assurer un résultat économique positif pour FCA et pour ENGIE EPS.

## 1.5 Événements significatifs survenus depuis le 30 juin 2020

- **easyWallbox**: in juillet 2020 a lancé la livraison de EasyWallbox, portant la capacité de production à 50000 unités au cours des 18 prochains mois, pour couvrir 19 pays en Europe.
- **Projet pilote UPI à Terna, en Italie** : en juillet 2020, le groupe ENGIE EPS a passé avec succès le test d'acceptation en usine (FAT) pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction de 7.2 MW/5.08 MWh BESS en collaboration avec ENGIE Produzione S.p.A pour soutenir la centrale électrique existante de Leinì dans la fourniture de services de régulation de fréquence primaire au réseau, conformément aux exigences de l'UPI.
- **Micro-réseau en Grèce** : en juillet 2020, dans le cadre du projet REMOTE EU, le groupe ENGIE EPS a terminé la mise en service du système intégré Power-to-Power (P2G 25kW, G2P 50 kW) devant être intégré dans le Micro-réseau Agkistro.
- **Micro-réseau en Californie** : en aout 2020, le groupe ENGIE EPS a passé avec succès le test d'acceptation en usine (FAT) pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction du système de stockage d'énergie par batterie 2.0 MVA/4.0 MWh devant être intégré au Micro-réseau Anza (Californie) comprenant une centrale photovoltaïque existante de 2,0 MWc et une extension supplémentaire de 1,35 MWc..
- **Renforcement de la capacité solaire et stockage au Mexique** : au troisième trimestre 2020, le Groupe ENGIE EPS a passé avec succès la réalisation mécanique et, par la suite, la précommande pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction de la centrale photovoltaïque 23 MWAC/31.055 MWp avec ENGIE Solar SA, située à Baja California Sur (Mexique) couplé à un système de stockage d'énergie par batterie de 5,4 MW/3,17 MWh (« BESS ») alimenté par une technologie de pointe du groupe ENGIE EPS.
- **Le projet pilote Véhicule-Réseau** a été inauguré à Mirafiori. Le 14 septembre 2020, FCA, ENGIE EPS et Terna ont présenté, dans un lieu évocateur du Heritage Hub, dans les locaux de la FCA Mirafiori à Turin, le projet pilote Vehicule-Réseau (V2G) de la mobilité électrique, qui, lorsqu'il sera entièrement achevé, deviendra le plus grand du monde en son genre.
- Le 23 septembre 2020 le Groupe ENGIE a annoncé qu'il évaluait les options stratégiques pour ENGIE EPS, y compris l'éventuelle cession de sa participation dans la Société. Les trois grands projets de stockage d'énergie aux Etats-Unis : Guam (300MWh), Hawaii (240MWh) et la Nouvelle Angleterre (50MWh) continueront à être développés conjointement par les deux entreprises. Si toutefois le Groupe ENGIE décidait de céder sa participation à la suite de sa revue stratégique, il a cependant réaffirmé son soutien financier continu jusqu'à la réalisation d'une potentielle opération. Pour le futur, les deux entreprises continueront de développer conjointement les projets qu'elles considèrent comme mutuellement avantageux.

Aucun autre événement ultérieur n'a été enregistré au moment de la publication de ce document.

## 1.6 Facteurs de risques et incertitudes

Les facteurs de risque sont similaires à ceux présentés dans la Section 3 du Document de référence 2019 et n'ont pas changé de manière significative depuis le 30 avril 2020. Se référer au paragraphe 1.2 pour une explication détaillée des perspectives d'ENGIE EPS. Veuillez également vous reporter au paragraphe 1.2 - Perspectives, 1.5 - Événements significatifs (pour ce qui est de l'annonce récente d'ENGIE concernant la Société) et à la note 3.1.2 concernant l'impact du COVID-19.

## 1.7 Transactions entre parties liées

Les transactions entre les sociétés mises en équivalence ne représentent pas un montant significatif au 30 juin 2020. En outre, au cours des six premiers mois de 2020, aucune transaction significative n'a été

conclue avec un membre du top management. Transaction significative avec un actionnaire ayant une influence sur le groupe sont détaillées au paragraphe 4.31 (*Informations relatives aux parties liées*).

## 2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 2.1 Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (montants en Euro)	NOTES	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Chiffre d'affaires		4.914.240	19.684.041	2.626.522
Autres produits		111.887	520.770	32.607
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	4.1	<b>5.026.127</b>	<b>20.204.810</b>	<b>2.659.129</b>
Coûts des biens et services vendus	4.2	(3.690.491)	(14.857.163)	(1.592.391)
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>1.335.635,53</b>	<b>5.347.646,92</b>	<b>1.066.737,65</b>
% sur les Produits Des Activités Ordinaires		26,6%	26,5%	40,6%
Frais de personnel	4.3	(3.703.950)	(6.667.126)	(3.099.999)
Autres charges d'exploitation	4.4	(1.406.757)	(2.316.539)	(1.031.840)
Autres frais de R&D et opérations industrielles	4.5	(610.141)	(2.094.303)	(288.288)
<b>EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement <sup>(1)</sup></b>	<b>4.6</b>	<b>(4.385.212)</b>	<b>(5.730.321)</b>	<b>(3.353.390)</b>
Amortissements	4.7	(1.291.930)	(2.985.304)	(1.487.957)
Pertes de valeur et autres provisions	4.8	(196.061)	(3.592.049)	(419.686)
Produits et charges non-récurrents	4.9	(142.226)	(1.573.472)	(782.727)
Plan d'intéressement	4.10	(513.025)	(1.206.490)	(702.486)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>4.11</b>	<b>(6.528.455)</b>	<b>(15.087.635)</b>	<b>(6.746.245)</b>
Produits et charges financiers nets	4.12	39.481	(312.219)	(165.573)
Impôts sur les sociétés	4.13	(31.291)	755.570	758.275
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>4.14</b>	<b>(6.520.264)</b>	<b>(14.644.285)</b>	<b>(6.153.542,77)</b>
<b>Attribuable à:</b>		0		
Actionnaires de la société-mère		(6.520.264)	(14.644.285)	(6.153.543)
Autres		0	0	0
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION</b>		<b>(0,51)</b>	<b>(1,15)</b>	<b>(0,48)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		12.766.860	12.766.860	12.766.860
<b>Résultat net dilué par action</b>		<b>(0,51)</b>	<b>(1,15)</b>	<b>(0,48)</b>

<sup>(1)</sup> L'EBITDA hors charges d'options d'achat d'actions et de plans d'intéressement n'est pas défini par les IFRS. Il est défini dans les notes 3.8 et 4.6 des états Financiers Consolidés.

## 2.2 Etat consolidé des autres éléments du résultat global

<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
<b>BÉNÉFICE (DÉFICIT) NET</b>	<b>(6.520.264)</b>	<b>(14.644.285)</b>	<b>(6.153.543)</b>
Écarts de change sur activités d'exploitation à l'étranger	(2.739)	(4.517)	(4.437)
Autres éléments du résultat global ne devant pas être reclassés en résultat dans les périodes ultérieures (nets d'impôts)	7.714	0	0
Gains et (pertes) actuariels sur les avantages du personnel	(64.945)	(123.021)	(106.488)
Autres éléments du bénéfice (déficit) global de l'exercice, net d'impôt	(59.970)	(127.538)	(110.924)
Total éléments du résultat global, net d'impôt	(6.580.235)	(14.771.823)	(6.264.467)
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>(6.580.235)</b>	<b>(14.771.823)</b>	<b>(6.264.467)</b>



## 2.3 Bilan consolidé

<b>ACTIF</b> (montants en Euro)	<b>NOTES</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Immobilisations corporelles	4.15	2.860.550	3.097.589	3.238.849
Immobilisations incorporelles	4.16	8.120.705	6.979.216	7.988.719
Participation dans les sociétés mises en équivalence	4.17	996	996	996
Autres actifs financiers non courants	4.18	168.346	143.346	143.227
<b>TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT</b>		<b>11.150.597</b>	<b>10.221.147</b>	<b>11.371.792</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	4.19	4.068.586	9.928.244	4.638.298
Actifs sur contrats	4.20	7.226.231	9.148.945	4.217.618
Stocks	4.21	3.218.163	2.985.948	3.153.814
Autres actifs courants	4.22	3.266.872	4.680.548	3.181.856
Actifs financiers courants	4.22	459.219	428.201	435.500
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.23	3.773.701	6.431.376	4.423.931
<b>TOTAL DE L'ACTIF COURANT</b>		<b>22.012.772</b>	<b>33.603.262</b>	<b>20.051.017</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>33.163.369</b>	<b>43.824.409</b>	<b>31.422.809</b>
<b>PASSIF</b> (montants en Euro)	<b>NOTES</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Capital émis	4.24	2.553.372	2.553.372	2.553.372
Primes d'émission	4.24	48.147.696	48.147.696	48.147.696
Autres réserves	4.24	4.529.648	4.586.787	4.603.320
Report à nouveau	4.24	(52.953.882)	(38.306.765)	(38.298.766)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice avant réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	4.24	(6.520.264)	(14.644.285)	(6.153.543)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4.24</b>	<b>(4.243.431)</b>	<b>2.336.804</b>	<b>10.852.078</b>
Avantages du personnel	4.25	4.819.075	4.825.619	5.047.361
Passifs financiers non courants	4.29	20.254.905	13.254.905	4.704.560
Autres passifs financiers - réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	4.28	1.998.478	1.631.591	1.619.796
Autres éléments du passif non courant				
Impôts différés passifs non courants	4.26	16.494	16.494	16.494
<b>TOTAL DU PASSIF NON COURANT</b>		<b>27.088.952</b>	<b>19.728.609</b>	<b>11.388.211</b>
Dette fournisseurs	4.27	5.370.248	15.962.964	4.310.379
Autres éléments du passif courant	4.28	3.664.869	4.518.758	3.149.166
Passifs financiers courants	4.29	1.271.175	1.277.274	1.722.975
Impôts sur les sociétés		11.556	0	0
<b>TOTAL DU PASSIF COURANT</b>		<b>10.317.848</b>	<b>21.758.996</b>	<b>9.182.519</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>33.163.369</b>	<b>43.824.409</b>	<b>31.422.809</b>

## 2.4 Tableau consolidé de variation des capitaux propres

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (montants en Euro)		CAPITAL SOCIAL	PRIME D' EMISSION	RESERVE STOCK-OPTIONS ET BSA	AUTRES RESERVES	REPORT A NOUVEAU	BENEFICE (DEFICIT) DE L' EXERCICE	Total des capitaux propres avant réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) - Impact sur résultat Net	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2018</b>	4.24	2.553.372	48.843.750	5.151.122	(218.938)	(30.296.289)	(12.511.771)	13.521.245	3.777.134	17.298.379
Affectation du résultat de l'exercice précédent	4.24				(27.704)	(8.706.934)	12.511.771	3.777.134	(3.777.134)	-
Stock-options et bons de souscription d'actions	4.24			(181.831)				(181.831)		(181.831)
Augmentation de capital par apport des actionnaires	4.24							-		-
Autres Variations	4.24		(696.054)		(12.841)	708.895		(1)		(1)
Bénéfice / (Déficit) net	4.24				-	-	(6.153.543)	(6.153.543)		(6.153.543)
Total éléments du résultat global, net d'impôt	4.24				(106.488)	(4.437)		(127.538)		(110.926)
<b>Capitaux propres au 30 juin 2019</b>	4.24	2.553.372	48.147.696	4.969.291	(365.971)	(38.298.844)	(6.153.543)	10.852.078	-	10.852.078
Affectation du résultat de l'exercice précédent	4.24						6.153.543	6.153.543		6.153.543
Stock-options et bons de souscription d'actions	4.24									-
Augmentation de capital par apport des actionnaires	4.24									-
Autres Variations	4.24					(7.998)		(7.998)		(7.998)
Bénéfice / (Déficit) net	4.24						(14.644.285)	(14.644.285)		(14.644.285)
Total éléments du résultat global, net d'impôt	4.24				(16.533)	(80)		(16.614)		(16.614)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2019</b>	4.24	2.553.372	48.147.696	4.969.291	(382.492)	(38.306.857)	(14.644.285)	2.336.726	-	2.336.726
Affectation du résultat de l'exercice précédent	4.24					(14.644.285)	14.644.285	-		-
Stock-options et bons de souscription d'actions	4.24							-		-
Augmentation de capital par apport des actionnaires	4.24							-		-
Bénéfice / (Déficit) net	4.24						(6.520.264)	(6.520.264)		(6.520.264)
Total éléments du résultat global, net d'impôt	4.24				(57.152)	(2.739)		(59.891)		(59.891)
<b>Capitaux propres au 30 juin 2020</b>	4.24	2.553.372	48.147.696	4.969.291	(439.644)	(52.953.882)	(6.520.264)	(4.243.431)	-	(4.243.431)

## 2.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

Flux de trésorerie (montants en Euro)	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Bénéfice / (Déficit) net	(6.520.264)	(14.644.285)	(6.153.543)
Amortissements	1.291.930	2.985.304	1.487.957
Pertes de valeur des actifs	196.061	3.592.049	419.686
Impact du plan d'intéressement	513.025	1.206.489	702.486
Avantage du personnel	(6.544)	599.379	319.914
Variation des financements sans impact sur la trésorerie	0	528.048	0
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>			
Augmentation / (Diminution) des impôts sur les sociétés	(790.475)	221	(318.851)
(Augmentation) / Diminution des créances clients et des acomptes versés	9.140.030	(13.689.123)	(1.976.338)
(Augmentation) / Diminution des stocks	(232.215)	66.905	(100.961)
Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	(11.631.110)	6.925.288	(1.203.826)
Augmentation / (Diminution) de la dette de SARs	0	0	(289.110)
Augmentation / (Diminution) du passif non-courant	584.369	107.590	113.925
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>	<b>(7.455.193)</b>	<b>(12.322.135)</b>	<b>(6.998.662)</b>
<b>Investissements</b>			
(Augmentation) / Diminution des immobilisations incorporelles	(1.995.160)	433.625	(1.174.207)
(Augmentation) / Diminution des immobilisations corporelles	(53.117)	(276.528)	(208.878)
(Augmentation) / Diminution Nette par IFRS 16 FTA	0	(2.175.922)	(2.051.318)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>(2.048.277)</b>	<b>(2.018.826)</b>	<b>(3.434.402)</b>
<b>Financements</b>			
Augmentation / (Diminution) des prêts financiers	6.993.903	9.953.268	3.996.468
Impacts IFRS 16	(148.104)	(41.460)	
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>6.845.799</b>	<b>9.911.808</b>	<b>3.996.468</b>
<b>Trésorerie et éq. Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>6.431.375</b>	<b>10.860.527</b>	<b>10.860.527</b>
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>(2.657.670)</b>	<b>(4.429.153)</b>	<b>(6.436.596)</b>
<b>Trésorerie et éq. Trésorerie nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>3.773.704</b>	<b>6.431.375</b>	<b>4.423.931</b>

## 3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

Les comptes consolidés résumés reflètent la situation comptable de la société ENGIE EPS S.A. (la « Société » ou « ENGIE EPS ») et de ses filiales.

Les comptes consolidés résumés du Groupe au 30 juin 2020 ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'administration le 24 septembre 2020.

### 3.1 Principes comptables et évolution des méthodes

En vertu du Règlement européen sur l'application des normes comptables internationales du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe EPS au 30 juin 2020 sont établis en euro et conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB, et approuvées par l'Union Européenne et conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent par conséquent, être lus de manière concomitante avec les états financiers consolidés 2019, soumis à des dispositions spécifiques pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires tel que mieux décrit ci-après.

À l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées pour les comptes annuels consolidés 2019.

A la date du 30 juin 2020, les nouveaux principes comptables applicables obligatoirement pour la première fois par les sociétés soumises aux normes IFRS sont les suivants.

#### 3.1.1 Nouvelles méthodes

- Amendement à IFRS 3 – Regroupement d'entreprises : Définition d'une entreprise.
- Amendement à IAS 1 – Présentation des états financiers et à l'IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition du terme "Significatif".
- Amendements à IFRS 9 – Instruments financiers ; IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ; IFRS 7 - Instruments financiers – Informations à fournir – Réforme des taux d'intérêt de référence.
- Amendements à IFRS 16 – Contrats de location : Allègements de loyer liés à la Covid-19<sup>1</sup>.

Ces modifications, applicables depuis début 2020, n'ont pas d'effets significatifs sur le présent rapport.

#### 3.1.2 Impact de la pandémie du COVID-19

Dans ce contexte de crise sanitaire, le Groupe a pris soin de déterminer les méthodes comptables applicables aux principaux problèmes et conséquences de cette crise, en appliquant les principes

---

<sup>1</sup> Cette modification n'a pas encore été adoptée par l'Union Européenne.

comptables IFRS de manière cohérente aux principes précédemment utilisés, notamment en ce qui concerne:

- La perte de valeur des actifs non financiers

Au regard de la pandémie liée à la COVID-19, le Groupe a vérifié si les actifs non financiers, en particulier le *goodwill* et les titres mis en équivalence, pouvaient subir une perte de valeur. Le Groupe a mené une analyse des indicateurs d'une éventuelle perte de valeur, en application des dispositions d'IAS 36 – Dépréciation d'actifs. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. Un test de dépréciation aurait, le cas échéant, été réalisé afin de comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des unités génératrices de liquidités concernées (voir Note 4.8).

- La perte de valeur des actifs financiers : risques de contrepartie et pertes de crédits envisagées.

La crise liée à la COVID-19 est susceptible de donner lieu à une augmentation du risque de crédit et pourrait donc affecter le montant des dépréciations à comptabiliser concernant les pertes de crédits envisagées. Le Groupe a, par conséquent, procédé à un contrôle plus attentif de l'encaissement des créances et du risque de contrepartie.

- Les provisions

Le Groupe a examiné si ses obligations actuelles étaient susceptibles de donner lieu à la comptabilisation de provisions, en particulier pour les contrats onéreux.

- Les impacts de la COVID-19 sur le compte de résultat

Les dépenses directement liées à la crise de la COVID-19 sont présentées selon leur nature d'EBITDA dans le respect des recommandations publiées au cours de cette crise (crise dont l'impact principal touche les recettes), indépendamment des pratiques du Groupe de présenter les éléments de nature inhabituelle, non récurrente, non fréquente sous l'EBITDA.

- Evénements subséquents

En raison des incertitudes entourant la crise sanitaire et du contexte en constante évolution, le Groupe a prêté une attention particulière aux événements qui ont eu lieu au cours de la période allant du 30 juin 2020 jusqu'à l'approbation des états financiers par le Conseil d'Administration.

## 3.2 Présentation des états financiers

Le groupe Engie EPS présente un compte de résultat utilisant une classification basée sur la nature des dépenses, plutôt que sur leur fonction, car elle fournit des informations plus pertinentes. Pour l'état de la situation financière, un format mixte a été adopté pour présenter les actifs et les passifs courants et non courants comme le permet la norme IAS1. Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

## 3.3 Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont établis en euros qui est la devise fonctionnelle et de présentation du groupe Engie EPS. Toutes les informations financières présentées en euros ont été arrondies à l'unité la plus proche.

### 3.4 Utilisation des estimations

Les états financiers consolidés 2020, en accord avec les principes comptables IFRS, requièrent le recours à des estimations, hypothèses et font appel au jugement pour la détermination de la valeur comptable de certains éléments de l'actif et du passif, produits et charges, ainsi que pour certaines informations données en annexes sur les actifs et passifs éventuels. Les estimations et les hypothèses correspondantes reposent sur des éléments qui sont connus au moment de l'établissement des états financiers, sur l'expérience historique et sur tous autres facteurs jugés pertinents. Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, et si les éléments estimés n'aboutissent pas aux résultats envisagés, les montants définitifs peuvent différer de ceux initialement estimés.

Dans le cadre de la préparation des comptes semestriels 2020, le Groupe a porté une attention particulière aux postes suivants :

- Le montant recouvrable de l'actif immobilisé : plus particulièrement, l'actif immobilisé comprend les « Immobilisations corporelles », les « Immobilisations incorporelles » à durée de vie définie (frais de développement) et les « immobilisations financières ». Le Groupe ENGIE EPS réexamine périodiquement le montant comptabilisé des actifs immobilisés lorsque les événements et les circonstances l'imposent et au minimum une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. L'analyse du montant recouvrable des actifs immobilisés est effectuée en utilisant des estimations et des prévisions des flux de trésorerie futurs reposant sur l'utilisation ou la cession de l'actif considéré, et en appliquant le taux d'actualisation qui convient afin de calculer la valeur actuelle ou la juste valeur de marché moins les frais de vente.
- Les avantages complémentaires de retraite sont mesurés selon une méthode actuarielle qui tient compte de paramètres de nature financière (taux d'actualisation, taux des augmentations de salaires et taux des augmentations des frais de soins de santé), et d'hypothèses sur la réalisation d'événements futurs (taux de mortalité, taux de licenciement et de retraite).
- Les provisions pour créances douteuses qui reposent sur l'estimation des pertes que l'on s'attend à supporter compte tenu de l'expérience passée relative à des créances similaires, des montants impayés actuels et historiques, des opérations de recouvrement, et du suivi de la qualité du risque de crédit des créanciers, des conditions du marché et de la situation économique actuelle et future.
- Les provisions pour stocks obsolètes et à rotation lente ont été déterminées en fonction de l'expérience passée, des tendances historiques et de projections pour les tendances futures.
- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés s'ils sont raisonnablement recouvrables en fonction du futur résultat imposable.
- La juste valeur des actifs et passifs financiers figure dans les comptes consolidés du Groupe pour le montant auquel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de l'exercice entre des parties agissant de plein gré, à l'exception d'une vente forcée ou d'une liquidation.
- Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, pour lesquelles l'entité doit évaluer les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus



à la date d'évaluation, en fonction des prix de marché éventuellement disponibles, en prenant en compte les caractéristiques et conditions spécifiques auxquelles ces instruments de capitaux propres ont été attribués (sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable).

- Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, pour lesquelles l'entité doit évaluer les biens ou les services acquis, ainsi que le passif encouru, à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, l'entité doit en réévaluer la juste valeur à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur.
- Estimation de la durée d'activité des actifs (dépréciation)

### 3.5 Définition des indicateurs clés de performance

Le Groupe utilise les mesures de performance non-IFRS suivantes :

- L'EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement), calculé comme marge brute moins Frais de personnel, Autres charges d'exploitation et Autres frais de R&D et opérations industrielles ;
- L'EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) retraité ajusté des Autres frais de R&D non capitalisés ;
- Le résultat opérationnel retraité, qui est calculé à partir du résultat opérationnel duquel sont retranchés les charges de stocks options et plans d'intéressement ainsi que les produits et charges non récurrents ;
- Les investissements en recherche et développement, calculés comme pourcentage des charges R&D capitalisées et non capitalisées sur le chiffre d'affaires total de la période.

Une synthèse de ces indicateurs est présentée en note 3.8.

### 3.6 Information sectorielle

Le Groupe n'est pas encore organisé en business units / divisions et les dirigeants n'ont pas encore identifié de secteurs opérationnels au sein du Groupe. Des informations par zone géographique et par activité sont fournies dans la note 4.1 pour le chiffre d'affaires et le carnet de commandes.

### 3.7 Evolution du périmètre de consolidation

Un changement est intervenu dans le périmètre de consolidation depuis le 31 décembre 2019. A titre de rappel, en décembre 2019 le Conseil d'Administration et l'Assemblée des Actionnaires de MCM avaient approuvé la liquidation de MCM. La procédure a été conclue en janvier 2020. Voir également le paragraphe 1.4.

Société	Pourcentage de consolidation	30/06/2020
ENGIE EPS	100%	Société-mère
EPS Manufacturing	100%	Intégration globale
EPS USA	100%	Intégration globale
ENGIE EPS ITALIA	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES SARL	49%	Mise en équivalence

## 3.8 Indicateurs clés de performance

INDICATEURS DE PERFORMANCE (montants en Euro)	H1 2020			H1 2019		
	Indicateur	Ajustements	Indicateur retraité	Indicateur	Ajustements	Indicateur retraité
Produits des activités ordinaires	5.026.127	0	5.026.127	2.659.129	0	2.659.129
Coûts des biens et services vendus	(3.690.491)	0	(3.690.491)	(1.592.391)	0	(1.592.391)
Marge brute	1.335.636	0	1.335.636	1.066.738	0	1.066.738
Frais de personnel	(3.703.950)	0	(3.703.950)	(3.099.999)	0	(3.099.999)
Autres charges d'exploitation	(1.406.757)	0	(1.406.757)	(1.031.840)	0	(1.031.840)
Autres frais de R&D et opérations industrielles	(610.141)	0	(610.141)	(288.288)	18.705	(269.583)
EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement <sup>(1)</sup>	(4.385.212)	0	(4.385.212)	(3.353.390)	18.705	(3.334.685)
Amortissements	(1.291.930)	0	(1.291.930)	(1.487.957)	0	(1.487.957)
Pertes de valeur et autres provisions	(196.061)	0	(196.061)	(419.686)	319.127	(100.559)
Produits et charges non-récurrents	(142.226)	142.226	0	(782.727)	782.727	0
Stock-options et BSA	(513.025)	513.025	0	(702.486)	702.486	0
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(6.528.455)</b>	<b>655.251</b>	<b>(5.873.204)</b>	<b>(6.746.245)</b>	<b>1.823.045</b>	<b>(4.923.200)</b>
Produits et charges financiers nets	39.481	0	39.481	(165.573)	0	(165.573)
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) et autres effets du remboursement par anticipation du financement BEI	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les sociétés	(31.291)	0	(31.291)	758.275	0	758.275
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(6.520.264)</b>	<b>655.251</b>	<b>(5.865.013)</b>	<b>(6.153.543)</b>	<b>1.823.045</b>	<b>(4.330.498)</b>
Frais de R&D capitalisés	1.887.037	0	1.887.037	1.346.067	0	1.346.067
Frais de R&D non capitalisés	0	0	0	18.705	0	18.705
<b>Total frais de R&amp;D</b>	<b>1.887.037</b>	<b>0</b>	<b>1.887.037</b>	<b>1.364.772</b>	<b>0</b>	<b>1.364.772</b>
Produits Des Activités Ordinaires	5.026.127	0	5.026.127	2.659.129	0	2.659.129
<b>% Frais de R&amp;D sur Produits Des Activités Ordinaires</b>	<b>38%</b>	<b>0</b>	<b>38%</b>	<b>51%</b>	<b>0</b>	<b>51%</b>

<sup>(1)</sup> L'EBITDA hors charges d'options d'achat d'actions et de plans d'intéressement n'est pas défini par les IFRS. Il est défini dans la note 4.6

## 4 NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 4.1 Produits des activités ordinaires

Augmentation du chiffre d'affaires et des autres produits de 89% par rapport au premier semestre 2019. La répartition des revenus y compris ceux des activités ordinaires est la suivante :

<b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Contrats de construction	4.549.290	18.484.496	2.322.178
Prestations de services	364.950	1.199.545	304.344
Ventes de marchandises	0	0	0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4.914.240</b>	<b>19.684.041</b>	<b>2.626.522</b>
Autres produits	111.887	520.770	32.607
<b>TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>5.026.127</b>	<b>20.204.810</b>	<b>2.659.129</b>

L'augmentation des produits liés aux contrats de construction est principalement due au succès de l'évolution des lignes de produits *Giga Storage* et *Industrial Solutions*, grâce notamment aux progrès réalisés dans la construction du projet Sol de Insurgentes solar plus storage au Mexique, dont la mise en service est prévue pour début 2021, ainsi que la solution de stockage pour la centrale de Leini et les micro-réseaux en Californie et dans les Comores, qui devraient tous être mis en service d'ici la fin de l'année. Les programmes de construction ont été en partie entravés par les restrictions logistiques liées à la COVID-19. La répartition des ventes par entité juridique est la suivante :

<b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
ENGIE EPS ITALIA	4.868.763	19.306.661	2.230.549
ENGIE EPS	157.364	412.125	184.507
EPS Manufacturing	0	486.025	244.073
EPS USA	0	0	0
<b>TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>5.026.127</b>	<b>20.204.810</b>	<b>2.659.129</b>

La répartition des Produits des activités ordinaires par zone géographique des clients et des installations est la suivante :

<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CLIENTS (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
AMERIQUE LATINE	2.506.985	12.669.649	0
EUROPE	1.735.232	3.571.036	1.133.118
AFRIQUE	341.993	3.052.673	1.519.918
ASIE PACIFIQUE	24	911.452	6.092
USA	441.893	0	0
<b>TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>5.026.127</b>	<b>20.204.810</b>	<b>2.659.129</b>

<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES INSTALLATIONS (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
AMERIQUE LATINE	2.506.985	12.676.844	214.369
EUROPE	1.719.661	3.547.571	594.902
AFRIQUE	335.894	3.052.673	1.520.578
ASIE PACIFIQUE	21.694	927.722	329.279
USA	441.893	0	0
<b>TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>5.026.127</b>	<b>20.204.810</b>	<b>2.659.129</b>

La part de chiffre d'affaires du Groupe obtenue dans des devises autres que l'Euro a été entièrement réalisée en US Dollars et s'élève à 2 948 K€.

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires par lignes de produits :

<b>REVENUS PAR LIGNE DE PRODUIT (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Stock Giga	2.514.509	12.770.249	1.799.601
Solutions industrielles	1.484.666	5.489.848	649.881
eMobility et autres	915.065	479.892	177.040
Autres activités non-principales	0	944.052	
<b>TOTAL REVENUS PAR LIGNE DE PRODUIT</b>	<b>4.914.240</b>	<b>19.684.041</b>	<b>2.626.522</b>
Autres recettes	111.887	520.770	0
<b>TOTAL REVENUS ET AUTRES RECETTES</b>	<b>5.026.127</b>	<b>20.204.810</b>	<b>2.626.522</b>

## 4.2 Coût des biens et services vendus

La répartition du coût des biens et services vendus au 30 juin 2020 est la suivante :

<b>COÛTS DES BIENS ET SERVICES VENDUS (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Coûts des biens vendus/services rendus	(3.690.491)	(14.857.163)	(1.844.029)
Coûts liés aux Accords de Partenariat Technologiques	0	0	0
Variation de stock	0		251.638
<b>COÛTS TOTAL DES BIENS ET SERVICES VENDUS</b>	<b>(3.690.491)</b>	<b>(14.857.163)</b>	<b>(1.592.391)</b>

Le coût des produits vendus concerne les achats de matières premières, de consommables et de produits finis pour 3 690 k€ (1 592 k€ au premier semestre 2019) et a augmenté en raison de la croissance du nombre de projets ENGIE EPS et de leur taille.

### 4.3 Coûts liés au personnel

Le tableau suivant présente les coûts de personnel et leur évolution au cours des exercices financiers suivant :

<b>CHARGES DE PERSONNEL (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Salaires et rémunérations	(2.469.145)	(3.918.439)	(1.794.928)
Contributions sociales	(528.955)	(979.946)	(445.691)
Avantages du personnel	(275.863)	(626.973)	(319.914)
Autres frais	(429.987)	(1.141.768)	(539.465)
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>(3.703.950)</b>	<b>(6.667.126)</b>	<b>(3.099.999)</b>

Les coûts de personnel ont augmenté de 604 k€, passant de 3 100 k€ pour le premier semestre 2019 à 3 704 k€ pour le premier semestre 2020.

L'augmentation des salaires et des cotisations sociales s'explique par l'augmentation par l'accroissement de la rémunération variable annuelle proratisée sur la période. L'effectif total au 30 juin 2020 est stable à 110 (110 également au 31 décembre 2019 et 109 au 30 juin 2019). Les conséquences de l'accroissement de la rémunération variable comparé au 30 juin 2019 sont de l'ordre de 455 K€.

Les avantages du personnel et les autres coûts (principalement liés aux frais de déplacement) ont diminué respectivement de 44 k€ et 109 k€ par rapport à la même période en 2019, notamment en raison des restrictions de voyages suite à la crise du COVID-19.

### 4.4 Autres frais d'exploitation

Les autres frais d'exploitation représentent 1 407 k€ au premier semestre 2020.

Le tableau ci-dessous présente les autres frais d'exploitation au 30 juin 2020 par rapport à la période précédente.



<b>AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION</b> (montants en Euro)	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Frais juridiques et autres frais de conseil	(410.516)	(500.723)	(198.087)
Communication et Déplacements	(235.763)	(508.799)	(174.544)
Maintenance	(139.689)	(297.767)	(103.907)
Audit	(102.311)	(134.107)	(136.231)
Licences de logiciels	(106.104)	(55.509)	(32.491)
Loyers	(63.789)	(155.950)	(73.464)
Rémunération des administrateurs	(60.000)	(83.425)	(60.000)
Sécurité	(58.498)	(114.144)	(59.613)
Services fiscaux et administratifs	(62.690)	(171.635)	(82.667)
Commissions bancaires	(23.514)	(31.933)	(16.586)
Assurances	(20.527)	(14.612)	(5.387)
Impôts indirects	(13.354)	(24.637)	(13.934)
Divers	(110.001)	(223.300)	(74.928)
<b>TOTAL AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION</b>	<b>(1.406.757)</b>	<b>(2.316.539)</b>	<b>(1.031.840)</b>

L'augmentation des autres charges d'exploitation est principalement due à la croissance de la structure d'ENGIE EPS nécessaire pour soutenir la hausse de l'activité. Les principales augmentations concernent les activités liées et le reclassement du coût des frais juridiques précédemment pris en compte dans les produits et charges non récurrents.

## 4.5 Autres frais de recherche et développement et opérations de vente et industrielles

Le tableau ci-dessous présente les autres coûts liés aux activités de recherche et développement et aux activités industrielles au 30 juin 2020 par rapport à la période précédente.

<b>AUTRES FRAIS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT ET OPÉRATIONS INDUSTRIELLES</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Frais d'opérations industrielles	(496.264)	(2.075.598)	(269.583)
Charges de R&D non capitalisées	0	(18.705)	(18.705)
Coûts de vente	(113.877)	0	0
<b>TOTAL AUTRES FRAIS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT ET OPÉRATIONS INDUSTRIELLES</b>	<b>(610.141)</b>	<b>(2.094.303)</b>	<b>(288.288)</b>

Les frais des opérations industrielles au 30 juin 2020 s'élèvent à 496 k€ contre 270 k€ au 30 juin 2019. La hausse s'explique par une activité du Groupe plus importante, et sont surtout liés aux frais d'assemblage externe et aux services sous-traités à des partenaires qualifiés.

Les coûts de vente sont principalement liés au marketing et à la campagne de communication sur les nouveaux produits lancés par Engie EPS dans le cadre de e-mobility.

## 4.6 EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) (non-IFRS)

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ("EBITDA") au premier semestre 2020 est une mesure non-IFRS qui exclut les dépenses non récurrentes et l'impact comptable des stock-options.

L'EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) au 30 juin 2020 équivaut à une perte de 4 385 k€ comparée à une perte de 3 353 k€ au 30 juin 2019.

Ce résultat est justifié par la hausse de 19% des frais de personnel, de 36% des autres frais de fonctionnement ainsi que de 112% des autres frais de R&D et opérations industrielles, principalement en raison d'un engagement important en R&D et parfaitement en ligne avec la croissance prévue de la structure organisationnelle interne et l'exécution du plan stratégique long terme de ENGIE EPS.

## 4.7 Amortissements et dépréciations

Les amortissements et les dépréciations sont en ligne avec l'année précédente, avec une légère diminution de 196 k€ enregistrée au cours du premier semestre 2020.

## 4.8 Pertes de valeur et autres provisions

Au premier semestre 2020, le poste s'élève à 196 k€, ce qui est lié à la provision pour risque sur le coût d'achèvement des projets futurs et à la réduction de valeur des actifs, comme indiqué dans le tableau suivant :

<b>PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS (en euros)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Provision pour les risques liés à l'achèvement des projets de R&D	(196.061)	(334.000)	0
Pertes de valeur des actifs incorporels	0	(1.386.700)	0
Impairment of Participated Company	0	(1.084.380)	0
Provisions sur créances douteuses	0	(739.969)	(100.560)
Provisions pour pertes à terminaison sur contrats de construction	0	(47.000)	0
Dépréciation sur stocks et actifs non courants	0	0	(319.127)
<b>TOTAL PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS</b>	<b>(196.061)</b>	<b>(3.592.049)</b>	<b>(419.686)</b>

Au 30 juin 2020, le Groupe a comptabilisé des pertes de valeur nettes de 196 k€.

Ces pertes de valeur concernent principalement des projets de R&D ainsi que des projets de co-développement.

Au 30 juin 2020, le Groupe n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur sur le goodwill (d'un montant de 1 569 K€) résultant des acquisitions d'ENGIE Eps Italia (anciennement Eps Elvi) et de MCM en 2016. A titre de rappel, MCM a été vendu au cours du premier semestre 2020. Toutes les activités de MCM ont été acquises par ENGIE EPS Italia.

## 4.9 Autres produits et charges

<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Frais d'intégration	(125.468)	(220.202)	0
Coûts d'origine et de développement	(8.280)	(297.576)	(350.340)
Autres	(8.477)	(29.238)	(3.604)
Charges non récurrentes de Consulting, Compta, certif. juridique	0	(603.956)	(330.016)
Coûts des fusions et acquisitions	0	(312.216)	0
Charges non récurrentes de distribution et de développement commercial	0	(75.284)	(98.767)
Charges non récurrentes de R&D	0	(35.000)	0
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>(142.225)</b>	<b>(1.573.472)</b>	<b>(782.727)</b>

Cette rubrique regroupe l'ensemble des produits et charges considérés comme non récurrents et relatifs à des phases de croissance et création des fonctions comptabilité, administration et business développement. Ces produits et charges opérationnels, en nombre très limité, ne peuvent pas être qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires, mais correspondent à des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant significatif, que le Groupe présente de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Par rapport au premier semestre 2019, ce poste a diminué de 641 k€, passant de 783 k€ à 142 k€ au premier semestre 2020.

Ces coûts ne sont pas considérés comme représentatifs d'une activité normale récurrente bien qu'ils aient pu survenir sur les années antérieures et qu'ils pourraient de nouveau survenir dans le futur.

## 4.10 Plan d'intéressement

Correspond aux plans d'intéressement pour les employés et le management.

Conformément au plan d'intéressement adopté le 6 mars 2018, les options de souscription d'actions et les Bons de Souscription d'actions existants ont été remplacés par des Additional Stock Appreciation Rights (« additional SARs »).

Suite à ce plan :

- de 200.000 options de souscription d'actions octroyées au Directeur Général ont été remplacées par des SARs ;
- Les options de souscription d'actions et les Bons de Souscription d'actions non acquis ont été remplacés par des SARs « transformés », attribués de manière individuelle – ces différents SARs correspondant aux prix d'exercice des différentes options de souscription d'actions ou Bons de Souscription d'actions existants et n'étant pas liés à aucune condition de performance, mais seulement à conditions de présence au sein du Groupe ;
- De plus, des SARs assortis de caractéristiques particulières, y compris des conditions de performance (qui devront être satisfaites dans un délai de trois ans), liées à l'atteinte de niveaux de chiffres d'affaires et d'EBITDA en cohérence avec le Plan Stratégique présenté 2020 et aux taux de rétention des

employés de la société au titre des exercices 2018 à 2020 (les « SARs Additionnels »), ont été attribués au Directeur Général et à d'autres dirigeants.

Les SARs et les SARs Additionnels ont un prix plancher de 9,50 euros, qui a par la suite été réduit à 8,87 et de nouvelles périodes d'acquisition. L'octroi de *stock appreciation rights* (SARs) décidé par le Conseil d'Administration en faveur du Président-Directeur Général, du Président du Conseil d'Administration et des membres du Conseil d'Administration en substitution des options de souscription d'actions ou des bons de souscription non exercés ou levés par des SARs est détaillé au paragraphe 15.5 du Document de Référence 2017.

Compte tenu des caractéristiques des SARs accordés et d'un règlement des avantages qui sera fait en trésorerie et non plus en instruments de capitaux propres, ce plan a été qualifié de « Plan réglé en trésorerie » conformément à IFRS 2.

Cette norme ne traite pas spécifiquement du cas des transformations de plans « equity-settled » en plans « cash-settled », comme dans la situation d'EPS ; toutefois, le Board de l'IASB a estimé que cette transaction pouvait être traitée par analogie avec l'exemple IG9 qui explicite notamment :

- le prélèvement sur les capitaux propres pour constituer (tout ou partie) de la dette d'origine ;
- la reconnaissance d'une charge minimum si les conditions du nouveau plan sont défavorables et conduiraient à reconnaître une charge inférieure à celle qui aurait constatée en application de l'ancien plan ;
- l'obligation de constater une dette "cash-settled" en juste valeur à la date de modification dont toutes les variations ultérieures (positives ou négatives) impactent le résultat.

Le Comité des rémunérations et des nominations de la Société discute actuellement une modification du plan d'intéressement, qui comprend un report des SARs additionnels relativement aux résultats 2022 et une révision des conditions de résultats afin de fixer des objectifs conformes à l'actuel Business Plan du Groupe. Une fois la transformation effectuée du plan equity en plan cash-settled, le nouveau plan sera traité selon les principes applicables au cash-settled. Seule exception à ce principe, car reprise dans l'exemple IG9, le cas où le nouveau plan serait défavorable (en comparant valeur des titres et conditions d'acquisition à la date de modification aux mêmes données à la date de mise en place du plan equity-settled d'origine). Dans ce cas, on constate bien une charge supplémentaire avec une contrepartie en capitaux propres pour maintenir à minima la charge "service rendu" à hauteur de l'ancienne charge. Pour EPS, à l'inverse, les cours sont plus élevés qu'à la date d'attribution d'origine des plans.

Donc, conformément aux exigences relatives aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglées en trésorerie (paragraphe 30-33 d'IFRS 2), EPS a comptabilisé le passif à régler en trésorerie à la date de modification, en fonction de la juste valeur des actions à cette date et des services rendus à cette date. De plus, EPS réévaluera la juste valeur de ce passif à chaque clôture jusqu'à la date de règlement, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée en résultat.

Au 30 juin 2020, la juste valeur de cette dette s'élève à 3 470 k€, contre 3 647 k€ au 31 décembre 2019. Les écritures suivantes ont été comptabilisées sur le premier semestre 2020 :

- 513 k€ de charge enregistrée dans les profits et pertes, correspondant principalement aux SARs exercés au cours de l'année ainsi qu'à l'ajustement de la juste valeur des SARs non exercés.
- 689 k€ payés au cours de l'année, correspondant aux SARs exercés et payés au cours du premier semestre 2020.

Sur les années suivantes, cette dette sera réévaluée pour :

- -Tenir compte des années supplémentaires de services rendues ;

- Tenir compte de l'évolution de la juste valeur des SARs.
- les éventuelles modifications apportées au plan. Le tableau suivant présente une synthèse des SARs au cours de la période :

Valeur SARs (montants in Euro)	SAR additionnels	SAR transformés	TOTAL
<b>Clôture 31.12.2019</b>	<b>1.645.207</b>	<b>2.001.309</b>	<b>3.646.516</b>
Augmentation / (Diminution) (profits et pertes)	679.127	(166.103)	513.025
Augmentation (Capitaux propres)	0	0	0
Exercé et payé	(150.000)	(539.252)	(689.252)
<b>Clôture 30.06.2020</b>	<b>2.174.334</b>	<b>1.295.955</b>	<b>3.470.289</b>

Nombre SARs	SAR additionnels	SAR transformés	TOTAL
<b>Clôture 31.12.2019</b>	<b>751.576</b>	<b>368.922</b>	<b>1.120.498</b>
Exercé et payé	(25.685)	(71.987)	(97.672)
<b>Clôture 30.06.2020</b>	<b>725.891</b>	<b>296.935</b>	<b>1.022.826</b>

Description des instruments dilutifs et risque de dilution :

Au 30 juin 2020, aucun risque de dilution en relations aux options ou bons de souscription n'a été relevé. Les mandataires sociaux, les membres de la direction et les salariés de la Société ne détiennent aucune participation dans le capital de la Société et il n'existe aucun titre en circulation donnant droit à leurs détenteurs d'accéder au capital de la Société.

L'allocation des SARs, au Président-Directeur Général, Président du Conseil d'Administration et membres du Conseil d'Administration, décidée le 6 mars 2018 afin de remplacer les options non levées, est décrite au paragraphe 15.2 du Document d'Enregistrement Universel 2019.

## 4.11 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du premier semestre 2020 représente une perte de -6 528 k€, contre une perte de -6 746 k€ du premier semestre 2019.

## 4.12 Résultat financier net

Le poste comprend les intérêts et les frais sur les comptes bancaires et autres financements, ainsi que les différences de taux de change sur les transactions extra euros.

<b>RÉSULTAT FINANCIER NET (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Intérêts financiers	(136.297)	(236.481)	(138.074)
Intérêts financiers liés à l'IFRS 16	(40.028)	(45.512)	(22.773)
Ecart de change nets	215.806	(40.126)	(4.726)
Revenu financier	0	9.900	0
<b>TOTAL RÉSULTAT FINANCIER NET</b>	<b>39.481</b>	<b>(312.219)</b>	<b>(165.573)</b>

Les intérêts financiers liés aux autres lignes de crédit en place s'élèvent à 136 k€, en ligne par rapport au premier semestre 2019. Grâce à un taux de change favorable de l'US Dollar, l'écart de change net au cours du premier semestre 2020 s'élève à 216 k€ (contre – 5 k€ lors du premier semestre 2019).

## 4.13 Impôts

Le poste comprend des produits et des impôts différés pour un montant de -31 k€ (758 k€ pour le premier semestre 2019).

## 4.14 Résultat Net

Au premier semestre 2020, le résultat net du Groupe affiche une perte de 6 520 k€ (6 154 k€ au premier semestre 2019). Au 30 juin 2020, le résultat de base et dilué par action représente une perte égale à 0,51 €.

## 4.15 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du premier semestre 2020 s'élèvent à 2 861 k€, en diminution de 238 k€ par rapport aux 3 098 k€ au 31 décembre 2019. Cela s'explique par la différence entre les investissements réalisés et la charge d'amortissement comptabilisée au cours de la période.

Le tableau suivant décrit les immobilisations corporelles par entité juridique :

<b>Immobilisations corporelles (en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
ENGIE EPS	0	0	0
EPS Manufacturing	0	0	0
ENGIE EPS ITALIA	2.862.240	3.099.279	3.240.540
EPS USA	0	0	0
Purchase Price Allocation (PPA)	(1.690)	(1.690)	(1.690)
<b>TOTAL Immobilisations corporelles</b>	<b>2.860.550</b>	<b>3.097.589</b>	<b>3.238.850</b>

L'évolution des immobilisations corporelles entre fin d'année 2019 et premier semestre 2020 par catégorie d'actif est décrite dans le tableau suivant :



Immobilisations corporelles (montants en Euros)	Immeubles	Installations, machines et matériel technique	Matériel de bureau et informatique	Actifs loués (IFRS16)	Immobilisations corporelles en cours	Total
<b>Valeur comptable</b>						
Au 31 décembre 2019	1.391.802	891.061	512.453	2.175.922	0	4.971.238
Acquisitions	16.180	0	36.936	0	0	53.117
Provisions	0	0	0		0	0
<b>Au 30 Juin 2020</b>	<b>1.407.982</b>	<b>891.061</b>	<b>549.389</b>	<b>2.175.922</b>	<b>0</b>	<b>5.024.355</b>
<b>Dépréciations et pertes de valeur</b>						
Au 31 décembre 2019	(620.088)	(641.745)	(309.576)	(302.240)	0	(1.873.649)
Dépréciations et pertes de valeur	(87.811)	(37.010)	(124.709)	(150.316)	0	(399.846)
Provision	0	0	0		0	0
<b>Au 30 Juin 2020</b>	<b>(707.899)</b>	<b>(678.755)</b>	<b>(434.285)</b>	<b>(452.556)</b>	<b>0</b>	<b>(2.273.495)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>						
Au 31 décembre 2019	771.714	249.316	202.877	1.873.682	0	3.097.589
variations	(179.430)	(29.589)	224.797	0	93.912	109.690
<b>Au 30 Juin 2020</b>	<b>520.653</b>	<b>182.717</b>	<b>339.902</b>	<b>1.723.366</b>	<b>93.912</b>	<b>2.860.550</b>

Les immobilisations corporelles du premier semestre 2020 s'élèvent à 2 861 k€, contre 3 098 k€ au 31 décembre 2019.

La diminution est principalement due aux amortissements enregistrés au cours de la période.

## 4.16 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles du premier semestre 2020 s'élèvent à 8 121 k€, contre 6 979 k€ au 31 décembre 2019.

Le tableau ci-après illustre la répartition des actifs incorporels entre les entités juridiques du Groupe :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (montants en Euro)	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
ENGIE EPS ITALIA	5.625.674	5.072.588	6.089.963
Purchase Price Allocation (PPA)	2.106.572	1.572.926	951.516
ENGIE EPS	333.547	193.654	818.584
EPS Manufacturing	54.912	140.048	128.656
EPS USA	0	0	0
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles</b>	<b>8.120.705</b>	<b>6.979.216</b>	<b>7.988.719</b>

L'évolution des immobilisations incorporelles entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020 par catégorie est présentée dans le tableau suivant :

Immobilisations incorporelles	Brevets et licences à durée de vie définie	Logiciels	Coûts de développement	Autres immobilisations incorporelles (à amortir)	Goodwill	Total
<b>Valeur comptable</b>						
Au 31 décembre 2019	2.394.618	495.260	10.718.437	633.362	1.568.783	15.810.460
Acquisitions	10.533	227.530	1.887.037	18.685	0	2.143.786
Ajustements et cessions	0	0	0	0	0	0
<b>Au 30 Juin 2020</b>	<b>2.405.151</b>	<b>722.791</b>	<b>12.605.474</b>	<b>652.047</b>	<b>1.568.783</b>	<b>17.954.245</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>						
Au 31 décembre 2019	(2.240.984)	(341.971)	(6.095.742)	(152.546)	0	(8.831.243)
Dépréciation et perte de valeur	(99.377)	(187.538)	(605.692)	0	0	(892.607)
Provision	0	0	0	0	0	0
<b>Au 30 Juin 2020</b>	<b>(2.340.361)</b>	<b>(529.509)</b>	<b>(6.701.434)</b>	<b>(152.546)</b>	<b>0</b>	<b>(9.723.850)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>						
Au 31 décembre 2019	153.633	153.290	4.622.695	480.815	1.568.783	6.979.216
Ajustements d'ouverture	44.100	191.817	(34.663)	(310.943)	0	(109.690)
<b>Au 30 Juin 2020</b>	<b>108.889</b>	<b>385.099</b>	<b>5.869.377</b>	<b>188.557</b>	<b>1.568.783</b>	<b>8.120.706</b>

L'augmentation de 2 144 k€ en valeur brute est principalement due à :

- 533 k€ DROSSO - V2G Parking+ Chargeur bidirectionnel : ENGIE Eps a conçu, développé et testé EVHOUSE, une solution conteneurisée spécialement conçue pour les grandes aires de stationnement et les parcs de véhicules électriques. La solution centralisée EVHOUSE a été produite et développée pour le projet pilote Drosso (projet E301001), regroupant jusqu'à 64 véhicules électriques en utilisant 4 systèmes de conversion de puissance avec une interface unique au réseau. Cet objectif est atteint en émulant la structure d'un système de stockage d'énergie stationnaire dans lequel les batteries fonctionnent en parallèle. Chaque véhicule électrique est connecté à une unité d'utilisateur CC (« EVPost ») qui permet la communication et le transfert d'énergie entre le système de conversion d'énergie centralisé et le véhicule. La principale innovation de la solution proposée réside dans la réalisation d'une double configuration de la liaison CC (« principale » et « auxiliaire ») pour l'égalisation du SoC de la batterie entre les véhicules qui se branchent/se déconnectent avec/du système principal ;
- 519k€ en E-mobilité avec un développement BMS (système de gestion batterie) : le projet exploitera la valeur des batteries de véhicules électriques dans la fourniture de services d'énergie et d'électricité au réseau (applications V2G). Pour cela, un modèle de vieillissement fiable et un modèle de batterie en temps réel seront développés ;
- 372 k€ d'investissement pour le l'amélioration de l'EMS (système de gestion de l'énergie) et du PMS (système de gestion de puissance) : Ce projet naît de la nécessité d'améliorer les systèmes actuels de gestion de l'énergie et de la puissance pour l'exploitation des stockages isolés et raccordés au réseau, éventuellement en combinaison avec d'autres types de biens électriques. De plus, de nouvelles exigences plus strictes en matière de codes de réseau, d'efficacité et de robustesse exigent une révision de l'architecture actuelle du contrôleur de l'usine. Dans ce contexte, le projet PROPHET a été lancé en collaboration avec l'École polytechnique de Milan. Le nouvel algorithme permet de surmonter les problèmes de mise à échelle des systèmes de gestion heuristique, tant en termes de complexité que de temps de déploiement. De plus, la résolution d'un problème d'optimisation rigoureux assure des performances améliorées en termes de chiffre clé de mérite tels que : consommation de carburant de groupes électrogènes, pénétration des énergies renouvelables, cycle et vieillissement des batteries, disponibilité du système, consommation d'énergie auxiliaires. Même si, lorsqu'il a été lancé, le projet était destiné à fournir une juste preuve des concepts de l'EMS dans le cadre du micro-réseau

PROPHET, à un stade successif, l'industrialisation finale des algorithmes a également été incluse dans la phase principale de ce projet ;

- 208 k€ pour le développement de l'électronique de puissance et de contrôle : le projet couvre principalement le niveau inférieur de l'intégration verticale d'ENGIE Eps, fournissant les briques fondamentales pour l'ensemble du système. Le développement de technologies innovantes pour l'électronique de puissance et de contrôle vise à permettre la conception de nouveaux produits dans les secteurs à forte croissance tels que le PCS, l'e-Mobilité, les diagnostics prédictifs, ainsi que les systèmes de stockage d'énergie, tant stationnaires que distribués sur les véhicules électriques.
- 161 k€ d'investissement pour le développement de produits de stockage de l'énergie : le projet comprend la normalisation, l'optimisation et le développement d'une solution de stockage de l'énergie qui garantira à EPS ENGIE une plus grande compétitivité en termes de performances et de coûts ;
- 94 k€ d'investissements dans le domaine de l'informatique et du développement d'algorithmes d'intelligence artificielle : le but le plus important est d'améliorer encore les techniques utilisées pour le développement de l'EMS de l'ENGIE EPS, dans le cadre du projet PROPHET. Le nouveau SGE est basé sur l'optimisation mathématique, les prédicteurs (comme les prévisions de charge et les prévisions photovoltaïques), les fonctionnalités adaptatives et la mise à jour en temps réel des contraintes. Une autre orientation essentielle consiste à fournir un tableau de bord logiciel qui aidera à superviser et à surveiller la centrale et les actifs du portefeuille.

Les coûts de développement interne s'élèvent à 903 k€.

L'écart d'acquisition de 1 569 k € comptabilisé en immobilisations incorporelles est lié aux acquisitions de ENGIE Eps Italia (anciennement EPS Elvi) et MCM en 2016 (veuillez également vous référer au paragraphe 4.8).

## 4.17 Participation dans des entités mises en équivalence

Les investissements dans des entités mises en équivalence qui s'élèvent à 1 k€ sont constitués de Comores Énergies Nouvelles.

## 4.18 Autres actifs financiers non courants

Le montant de 168 k€ comprend :

- 115 k€ de dépôts remboursables en garantie du contrat de location signé pour l'usine de Rivoli (Turin, Italie) et de Cosio (Sondrio, Italie) ;
- 53 k€ de fournitures de services publics déposées.

## 4.19 Créances commerciales

Le total des créances commerciales a diminué de 5 860 k€ du 31 décembre 2019 au 30 juin 2020.

<b>CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	4.888.502	10.748.160	8.935.864
Provisions sur créances douteuses	(819.916)	(819.916)	(79.947)

Toutes les créances clients comportant un risque raisonnable de non-recouvrement ont été provisionnées au cours de la période.

## 4.20 Actifs constitués de contrats

Le nombre total d'actifs constitués de contrats a subi une diminution, en passant de 9.149 k€ depuis le 31 décembre 2019 à 7.226 k€ au 30 juin 2020.

## 4.21 Stocks

Au 30 juin 2020, les stocks s'élevaient à 3 218 k€ contre 2 986 k€ à fin 2019.

STOCKS (montants en Euro)	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
<b>Matières premières</b>			
Valeur brute	1.619.846	1.837.636	2.012.740
Provision pour obsolescence	0	(417.852)	(123.820)
<b>Valeur nette comptable des matières premières</b>	<b>1.619.846</b>	<b>1.419.784</b>	<b>1.888.920</b>
<b>Travaux en cours</b>			
Travaux en cours sur contrats de construction dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période courante	755.539	755.539	755.539
Valeur brute	502.669	382.178	382.178
Provision pour obsolescence	(25.980)	0	0
<b>Valeur nette comptable des travaux en cours</b>	<b>1.232.228</b>	<b>1.137.717</b>	<b>1.137.718</b>
<b>Produits finis</b>			
Valeur brute	366.088	428.446	127.177
Provision pour obsolescence	0	0	0
<b>Valeur nette comptable des produits finis</b>	<b>366.088</b>	<b>428.446</b>	<b>127.177</b>
<b>Total des stocks</b>			
Valeur brute	3.244.143	3.403.800	3.277.634
Provision pour obsolescence	(25.980)	(417.852)	(123.820)
<b>Valeur nette comptable totale des stocks</b>	<b>3.218.163</b>	<b>2.985.948</b>	<b>3.153.814</b>

## 4.22 Autres actifs courants et autres actifs financiers courants

AUTRES ACTIFS COURANTS ET AUTRE ACTIFS FINANCIERS COURANTS (montants en Euro)	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Charges constatées d'avance	416.065	1.590.669	1.099.654
Créances de TVA	1.388.420	1.495.389	1.333.425
Avances aux fournisseurs	350.180	1.064.082	124.477
Prêt à Comores Énergies Nouvelles	459.219	428.201	435.500
Autres créances	176.819	383.841	181.001
Autres actifs d'impôts	74.677	94.509	82.403
Contributions sociales à recevoir	41.880	23.922	13.687
Actifs d'impôts différés	28.136	28.136	28.136
Actifs d'impôts "Industria 4.0"	790.696	0	319.072
Avance de paiement pour l'acquisition d'Elvi Energy	0	0	0
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS ET AUTRE ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>3.726.091</b>	<b>5.108.749</b>	<b>3.617.356</b>

La baisse des autres actifs courants au premier semestre 2020 par rapport à la fin de l'année 2019, s'élève à 1 383 k€, cela s'explique notamment par la baisse des charges payées d'avance (1 175 k€) sur les projets qui produisent leurs bénéfices dans les périodes à venir et la baisse des avances fournisseurs (714 k€) partiellement compensé par l'actif d'impôt "Industria 4.0" (791 k€).

Les autres actifs financiers courants sont liés au prêt accordé par ENGIE EPS à Comores Énergies Nouvelles Sarl pour 480 k€.

## 4.23 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités en banque concernent le montant détenu en banque en euros et dans d'autres devises ainsi que les dépôts auprès d'institutions de crédit. Les liquidités en espèces sont essentiellement détenues en euros.

Le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au premier semestre 2020 est 3 774 k€, alors qu'il était de 6 431 k€ à fin décembre 2019.

La diminution est principalement due aux flux de trésorerie opérationnels (décrits dans le tableau des flux de trésorerie). Une partie des actifs liquides d'un montant de 1 328 k€ sert de garantie en trésorerie pour garantir les financements reçus par le Groupe qui sont inclus dans la dette nette. Le Groupe considère que cette garantie en numéraire est liquide dans la mesure où la libération de la garantie est sous son contrôle.

## 4.24 Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES (montants en Euro)	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Capital émis	2.553.372	2.553.372	2.553.372
Primes d'émission	48.147.696	48.147.696	48.147.696
Autres réserves	(439.643)	(382.504)	(365.971)
Réserve pour plan de stock-options et de BSA	4.969.291	4.969.291	4.969.291
Report à nouveau	(52.953.882)	(38.306.765)	(38.298.766)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice avant réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	(6.520.264)	(14.644.285)	(6.153.543)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(4.243.431)</b>	<b>2.336.804</b>	<b>10.852.078</b>

Les fonds propres à fin juin 2020 sont de -4 243 k€ contre 2 337 k€ au 31 décembre 2019. La diminution est essentiellement due à la perte du premier semestre.

Le nombre total d'actions à la fin de la période est de 12 766 860, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>	<b>30/06/2020</b>
Au début de la période	12.766.860
Emission de droits nette	0
Bons de souscription d'actions BEI	0
Exercice d'options et de bons de souscription	0
<b>Fin de la période</b>	<b>12.766.860</b>

## 4.25 Avantages du personnel et plan d'intéressement

L'indemnité de départ italienne (TFR) pour le premier semestre de 2020, calculé en accord avec IAS 19, s'élève à 1 349 k€, contre 1 179 k€ à fin 2019. Les montants restants de 3 971 k€ sont liés à la partie non courante des avantages SAR. Pour une description détaillée de cet élément, veuillez-vous reporter au paragraphe 4.10.

## 4.26 Impôts différés passifs non courants

Les passifs d'impôts différés non courants pour 16 k€ au premier semestre 2020 (16 k€ au 31 décembre 2019) incluent les passifs d'impôts différés ou les actifs comptabilisés pour la répartition du prix d'achat ENGIE Eps Italia (anciennement EPS Elvi).

## 4.27 Dettes fournisseurs

Le poste concerne les factures de biens, services et utilitaires reçues par les fournisseurs au cours de l'exercice et s'élève à 5,370 k€, avec une diminution de 10 593 k€ par rapport à l'exercice 2019.

<b>DETTES FOURNISSEURS (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Dettes fournisseurs	1.814.321	15.258.926	2.950.371
Factures non reçues	3.555.927	704.038	1.360.008
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS</b>	<b>5.370.248</b>	<b>15.962.964</b>	<b>4.310.379</b>

## 4.28 Autres passifs courants et non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent à 1 998 k€ et étaient 1 632 au 31 décembre 2019. Ce montant est entièrement lié à la tranche à long terme du passif au titre des contrats de location comptabilisé selon la nouvelle norme IFRS 16.

Les autres passifs courants à la fin du premier semestre 2020 s'élèvent à 3 665 k€ (4 519 k€ au 31 décembre 2020).

AUTRES PASSIFS (montants en Euro)	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Responsabilité bail	1.528.701	1.603.866	
Provision pour contrats déficitaires	502.989	1.332.104	209.475
Salaires et traitements du personnel	1.694.296	1.156.213	706.226
Retenue à la source et cotisations sociales	503.310	1.080.223	545.963
Avances sur subventions gouvernementales	1.119.630	859.712	998.609
Produits constatés d'avance	239.421	103.230	613.893
Rémunérations des administrateurs	75.000	15.000	75.000
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS</b>	<b>5.663.347</b>	<b>6.150.348</b>	<b>3.149.166</b>

## 4.29 Emprunts et autres dettes financières

Les passifs financiers à la fin du premier semestre 2020 s'élèvent à 21 526 k€, soit une augmentation de 6 993 k€ par rapport à fin 2019. Le montant est détaillé comme suit :

Dettes financières au 30/06/2020 (montants en euros)	Taux d'intérêt	Passif courant	Passif non courant	Total
Ligne de crédit MLT - SOGEN à ENGIE EPS				
Ligne de crédit MLT – Mediocredito Centrale à EPS Manufacturing	Variable (euribor 3m + spread 3,75%)	599.937	582.216	1.182.153
Ligne de crédit MLT – Banca Sella à ENGIE EPS ITALIA	Fixe (3,20%)	0	231.479	231.479
Financement du fonds de roulement CT - Unicredit à ENGIE EPS ITALIA	Fixe (3,50%)	0	0	0
Ligne de crédit MLT – Banca Sella à ENGIE EPS ITALIA	Fixe (3,20%)	171.238	0	171.238
Ligne de crédit MLT – Unicredit à ENGIE EPS ITALIA	Variable (euribor 3m + spread 3,5%)	0	0	0
Subvention projet ENGIE DROSSO		500.000		500.000
<b>Total</b>		<b>1.271.174</b>	<b>20.254.905</b>	<b>21.526.080</b>

Les variations pour chaque poste entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020 sont détaillées comme suit :

Dettes financières au 31/12/2019 (montants en euros)	Court terme 2019	Long terme 2019	Encaissement	Décaissement	Ajust. Juste valeur adjustment	Reclass long terme à court terme	Court terme 2020	Long terme 2020	TOTAL
Dettes financières au 31/12/2019 (montants en euros)	0	12.441.211	7.000.000				0	19.441.211	19.441.211
Ligne de crédit MLT – SOGEN à ENGIE EPS	794.381	582.216		(201.306)	6.862	0	599.937	582.216	1.182.153
Ligne de crédit MLT – Mediocredito Italiano à EPS Manufacturing	227.412	231.479		(59.221)	1.523	(169.715)	0	231.479	231.479
Ligne de crédit MLT – Banca Sella à ENGIE EPS ITALIA	175.000	0		(175.000)			0	0	0
Financement du fond de roulement CT - Unicredit à ENGIE EPS ITALIA	80.480	0		(80.480)			0	0	0
Financement du fond de roulement CT - Intesa Sanpaolo à ENGIE EPS ITALIA	0	0			1.523	169.715	171.238	0	171.238
Ligne de crédit MLT – Banca Sella à ENGIE EPS ITALIA	0	0		0			0	0	0
Ligne de crédit MLT – Unicredit à ENGIE EPS ITALIA	0	0	500.000				500.000		500.000
Subvention projet ENGIE DROSSO *	1.277.273	13.254.905	7.500.000	(516.007)	9.908	0	1.271.174	20.254.905	21.526.080
<b>TOTAL</b>									

\* le versement est prévu au cours du second semestre

Pour rappel ENGIE EPS a obtenu €7.5 m et €15 m de la Société Générale en juin et en décembre 2019 respectivement sous la forme de deux lignes de crédit (à rembourser sur une facilité de crédit renouvelable de 4 ans) afin de financer ses besoins en fonds de roulement, ses investissements en R&D et en immobilisations. Les deux lignes de crédit ont un intérêt égal à l'Euribor à 3 mois plus une marge de 85 points de base, avec une commission d'engagement égale à 35 % de la marge calculée sur le montant inutilisé et non annulé de la facilité de crédit renouvelable pour la période de disponibilité. Au cours du premier semestre 2020, ENGIE EPS a prélevé 7 M€ sur les fonds mis à disposition par Société Générale.



- **Covenants**

En ce qui concerne les lignes de crédit, seuls les engagements en matière d'information sont énoncés dans les accords respectifs. Le tableau ci-dessous indique toutes les obligations du Groupe :

	<b>Covenants financiers / obligations</b>	<b>Information</b>
<b>Mediocredito</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clause de sûreté négative</li> <li>• Pari passu</li> <li>• Situation nette consolidée égale ou inférieure à six millions sans aucun remède entre trente jours à compter de la date de communication à la Banque</li> </ul> <p><i>Waiver</i> demandée pour 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure de faillite pour chaque entité du Groupe</li> <li>- Dissolution, fusion, acquisition ou établissement d'un ou plusieurs fonds destinés à des affaires spécifiques</li> <li>- décision ou événement qui puisse porter atteinte au droit de retrait des actionnaires</li> <li>- exercice du droit de retrait par les actionnaires</li> <li>- réduction des capitaux propres</li> <li>- cession ou modification substantielle de l'activité, transfert de la propriété ou du droit d'utilisation de l'activité / une branche d'activité de la Société</li> <li>- contrat qui comporte le passage à un tiers de la dette pour l'emprunt avec Mediocredito</li> <li>- changement de la destination d'utilisation des biens liés au projet</li> <li>- communication dans 10 jours du changements de l'actionariat</li> </ul> <p><b>Avant le 31 juillet de chaque année:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration du représentant légal accompagnée d'une copie (i) du rapport financier statutaire complet des annexes et (ii) du rapport financier consolidé complet et des annexes, rédigés en forme non résumée</li> </ul>
<b>Banca Sella</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N/A</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification substantielle de l'objet social</li> <li>• Changement significatif de l'actionariat</li> </ul>
<b>Intesa Sanpaolo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N/A</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'existe pas d'obligation spécifique sur les lignes de crédit.</li> </ul>
<b>Société Générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N/A</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'existe pas d'obligation spécifique sur les lignes de crédit.</li> </ul>

### 4.30 Endettement financier net

La diminution de 9 652 k€ de la situation financière nette au cours des 6 derniers mois reflète les investissements réalisés par le Groupe pour mettre en place l'empreinte industrielle actuelle, l'industrialisation des produits et les résultats commerciaux actuels, avec le soutien des banques et notamment de la Société Générale.

La trésorerie au 30 juin 2020, représentée par des actifs liquides, s'élève à 3,8 millions d'euros contre 6,4 millions d'euros à fin 2019

<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.773.701	6.431.376	4.423.931
<i>Avoirs en banque et en caisse</i>	3.773.701	6.431.376	4.423.931
<i>Trésorerie liée à des avances sur subventions</i>	0	0	0
Engagements financiers à court terme	0	0	0
<i>Trésorerie sur subventions</i>	0	0	0
Dette financière nette	(21.526.080)	(14.532.179)	(6.427.535)
<i>Dettes financières courantes</i>	(1.271.175)	(1.277.274)	(1.722.975)
<i>Dettes financières non courantes</i>	(20.254.905)	(13.254.905)	(4.704.560)
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(17.752.379)</b>	<b>(8.100.803)</b>	<b>(2.003.603)</b>

## 4.31 Informations relatives aux parties liées

Les transactions entre les sociétés mises en équivalence ne représentent pas un montant significatif au 30 juin 2020. En outre, au cours des six premiers mois de 2020 aucune transaction significative n'a été conclue avec un membre du top management ou avec un actionnaire ayant une influence sur le Groupe.

Les parties liées du Groupe sont des personnes morales et physiques qui peuvent exercer un contrôle exclusif, un contrôle commun ou une influence significative sur le Groupe et ses filiales.

Le Groupe réalise des transactions avec des parties liées aux conditions normales de marché.

Les principales opérations avec les parties liées sont :

- **Contrat avec ENGIE SOLAR S.a.S.** (une société appartenant au Groupe ENGIE, l'actionnaire majoritaire de la Société) :
  - ENGIE SOLAR S.a.S a été sélectionnée pour fournir des services d'ingénierie, d'approvisionnement et d'installation liés à la livraison d'un BESS (avec une capacité de stockage de 5.4 MW/3.17 MWh) et de ses installations connexes dans la municipalité de Comadù (États-Unis du Mexique) (« Sol de Insurgentes Project »). Le 20 décembre 2019, ENGIE SOLAR S.a.S. a conclu un contrat d'approvisionnement en ilot d'alimentation d'énergie avec ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) afin de sous-traiter une partie des travaux. La valeur du contrat est de USD \$17,303 k.
  - ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) a conclu un contrat avec ENGIE SOLAR S.a.S pour la fourniture de services de conseil afin de développer le programme d'intégration intelligente de ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) au sein du Groupe ENGIE. La durée du contrat est de 12 (douze) mois, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. L'objectif de ce contrat de services est d'assister ENGIE SOLAR S.a.S en utilisant les compétences de ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) représentées par Mme Michela Costa, qui, pour toute la durée du présent contrat agit comme i) Directeur juridique pour ENGIE SOLAR S.a.S ; ii) Chef de PMO (incluant l'HSE, la qualité et la gestion des contrats), Responsable Ethique et Conformité pour ENGIE SOLAR S.a.S ; et iv) Responsable Risques pour ENGIE SOLAR S.a.S. La valeur du contrat est de €290 k.
  - Le 14 décembre 2018, ENGIE EPS (anciennement dénommée Electro Power Systems S.A) a signé un contrat avec ENGIE SOLAR S.a.S pour la sous-location de son siège situé 115, rue Réaumur, 75002 Paris. Le contrat de sous-location a une durée de deux ans, à compter du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2021. Le loyer annuel (hors taxes) s'élève à 2.400€. ENGIE SOLAR S.a.S a mis fin au contrat de sous-location le 1er octobre 2019.
- **Contrat avec SOLAIREDIRECT GLOBAL OPERATIONS S.A.** (une société appartenant au Groupe ENGIE, l'actionnaire majoritaire de la Société). Concernant les Projets Sol De

Insurgentes mentionnés ci-dessus, le 27 novembre 2019, ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) a signé un contrat d'approvisionnement avec Solairedirect Global Operations S.A. pour l'achat de certains équipements et matériaux essentiels à la livraison d'un système de stockage d'énergie par batterie (avec une capacité de stockage de 5.4 MW/3.17 MWh) et de ses installations connexes dans la municipalité de Comadù (États-Unis du Mexique). La valeur du contrat est de USD 13,547 k.

- **Contrat avec Cautha S.r.l.** (une société dont Giuseppe Artizzu, Directeur général du Groupe ENGIE EPS jusqu'au 7 mars 2018, est administrateur) : le 10 juillet 2015, EPS Manufacturing a conclu avec Cautha S.r.l. un contrat de sous-location d'une durée d'un an visant à sous-louer son siège situé Piazza del Tricolore 4, à Milan (Italie). Ce contrat a été renouvelé pour une année supplémentaire et a pris fin le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Le loyer annuel (hors taxes) s'élevait à €18k.
- **Contrat avec ENGIE PRODUZIONE** (une société appartenant au Groupe ENGIE, l'actionnaire majoritaire de la Société) : le 31 décembre 2019, ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi), en qualité d'entrepreneur pour l'ingénierie, la fourniture et l'installation d'un système de stockage d'énergie d'une capacité de stockage de 7,2 MW/5,08 MWh et des services connexes, a signé un contrat avec ENGIE PRODUZIONE S.p.A. La valeur du contrat est de €2,643 k.
- **Contrat avec Lab Singapore** (une société appartenant au Groupe ENGIE, l'associé majoritaire de la Société) : le 21 septembre 2017, ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) a signé un contrat avec ENGIE Lab Singapore pour la fourniture d'un système hydrogène P2P (ses articles, matériaux, équipements, conception et dessins, données et autres matériaux) sur l'île de Semakau (Singapour). La valeur du contrat est de €663 k.
- **Contrat avec Comores Energies Nouvelles S.A.R.L.** (une société dont 49% des actions sont détenues par ENGIE EPS) : le 16 novembre 2018, ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) a signé en qualité d'entrepreneur un contrat EPC avec Comores Energies Nouvelles S.A.R.L. pour le développement d'une centrale d'énergie solaire et de son BESS situé sur l'île de Njوان, dans la ville de Lingoni. Les travaux réalisés par ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) comprenaient, entre autres, l'exécution de services d'ingénierie et de conception ainsi que l'acquisition de matériel et d'équipement.
- **Contrat avec ENGIE EEC** (une société appartenant au groupe ENGIE, l'actionnaire majoritaire de la Société) : Engie EEC, en qualité d'opérateur du réseau électrique sur l'île de Lifou (Nouvelle Calédonie) a signé des contrats avec le gouvernement local pour installer et mettre en œuvre un Système de stockage d'énergie (ESS) dans le cadre de la Stratégie pour l'Énergie Renouvelable « Lifou 100% en 2020 ». Le 5 décembre 2018, ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) a signé, en qualité d'entrepreneur, un contrat pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction de 4,8 MW / 5,06 MWh BESS. La valeur du contrat est de €2,478 k.
- **Contrat avec ENGIE Storage** (une société appartenant au groupe ENGIE, l'actionnaire majoritaire de la Société) : ENGIE EPS (anciennement dénommée Electro Power Systems S.A.) a conclu, le 17 décembre 2018, un contrat de vente pour la fourniture de 144 modules de batteries Samsung Mega E2, 16 appareils Mega E2, Accessoires associés pour l'utilisation des produits. La valeur du contrat est de \$330 k.
- **Contrat avec ENGIE Electrabel** (une société appartenant au groupe ENGIE, l'actionnaire majoritaire de la Société) : ENGIE Eps Italia (ex EPS Elvi) a conclu, le 9 octobre 2018, un contrat d'ingénierie avec ENGIE Electrabel. La valeur du contrat est de €25 k.
- **Contrat avec ENGIE ENERGIE SERVICES** (une société appartenant au groupe ENGIE, l'associé majoritaire de la Société) : ENGIE EPS (anciennement dénommée Electro Power Systems S.A.) a conclu, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un contrat d'ingénierie pour ENGIE ENERGIE SERVICES. La valeur du contrat est d'environ €200k.

- **Contrat avec ENGIE** (une société appartenant au groupe ENGIE, l'associé majoritaire de la Société) :
  - ENGIE EPS a conclu avec ENGIE un contrat pour la fourniture de services de conseil visant à développer le programme d'intégration intelligente de ENGIE EPS au sein du groupe ENGIE. Le présent contrat porte sur la prestation de services de conseil fournis par M. Giorgio Crugnola. (en qualité d'ingénieur sénior au sein de ENGIE EPS). La durée de ce contrat est de 7 (sept) mois, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 avec la possibilité de prolonger ce contrat à 18 (dix-huit) mois maximum. Le coût annuel du contrat correspond à une redevance mensuelle de 11,436,25 € calculée sur une moyenne de 15 jours ouvrables par mois de travail sur la mission de M. Giorgio Crugnola ;
  - ENGIE EPS a conclu avec ENGIE un contrat pour la fourniture de services visant à développer le programme d'intégration intelligente de ENGIE EPS au sein du groupe ENGIE. Le présent contrat porte sur la prestation de services de conseil fournis par M. Juan Ceballos (un Business Developer Manager et ingénieur au sein de ENGIE EPS). La durée de ce contrat est de 7 (sept) mois, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 avec la possibilité de prolonger ce contrat à 18 (dix-huit) mois maximum. Le coût annuel du contrat correspond à une redevance mensuelle de €7k calculée sur une moyenne de 15 jours ouvrables par mois de travail sur la mission de M. Ceballos.
  - ENGIE EPS conclura un contrat avec ENGIE Research, le département technologique d'ENGIE SA qui apportera un soutien financier de 1 000 k€ en référence au projet V2G qu'ENGIE EPS réalise dans FCA Premises. Au 30 juin 2020 du premier semestre 2020, une facture de 500 k€ liée à cet accord a été émise. Le montant est comptabilisé comme une créance et une dette financière. L'accord sera signé au cours du second semestre. Pour plus de détails sur ce projet, veuillez également vous référer aux paragraphes 1.4 and 1.5.

## 4.32 Engagements liés aux opérations de financement et autres engagements hors bilan

Le montant de l'engagement hors bilan concernant le Groupe est égal à 3 088 k€ et concerne les garanties émises pour le compte de clients.

Dans l'accord avec Enel / Endesa relatif au projet « Litoral », il existe trois options relatives au démantèlement et aux pièces de rechange pour lesquelles EPS pourrait entraîner des coûts futurs, bien qu'il soit probable que les avantages découlant de la réutilisation de tels biens (batteries) peut être plus élevés que les coûts potentiels.

## 4.33 Evénements postérieurs à la clôture

- **easyWallbox**: in juillet 2020 a lancé la livraison de EasyWallbox, portant la capacité de production à 50000 unités au cours des 18 prochains mois, pour couvrir 19 pays en Europe.
- **Projet pilote UPI à Terna, en Italie** : en juillet 2020, le groupe ENGIE EPS a passé avec succès le test d'acceptation en usine (FAT) pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction de 7.2 MW/5.08 MWh BESS en collaboration avec ENGIE Produzione S.p.A pour soutenir la centrale électrique existante de Leinì dans la fourniture de services de régulation de fréquence primaire au réseau, conformément aux exigences de l'UPI.
- **Micro-réseau en Grèce** : en juillet 2020, dans le cadre du projet REMOTE EU, le groupe ENGIE EPS a terminé la mise en service du système intégré Power-to-Power (P2G 25kW, G2P 50 kW) devant être intégré dans le Micro-réseau Agkistro.
- **Micro-réseau en Californie** : en août 2020, le groupe ENGIE EPS a passé avec succès le test d'acceptation en usine (FAT) pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction du système de

stockage d'énergie par batterie 2.0 MVA/4.0 MWh devant être intégré au Micro-réseau Anza (Californie) comprenant une centrale photovoltaïque existante de 2,0 MWc et une extension supplémentaire de 1,35 MWc..

- **Renforcement de la capacité solaire et stockage au Mexique** : au troisième trimestre 2020, le Groupe ENGIE EPS a passé avec succès la réalisation mécanique et, par la suite, la précommande pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction de la centrale photovoltaïque 23 MWAC/31.055 MWp avec ENGIE Solar SA, située à Baja California Sur (Mexique) couplé à un système de stockage d'énergie par batterie de 5,4 MW/3,17 MWh (« BESS ») alimenté par une technologie de pointe du groupe ENGIE EPS.
- **Le projet pilote Véhicule-Réseau** a été inauguré à Mirafiori. Le 14 septembre 2020, FCA, ENGIE EPS et Terna ont présenté, dans un lieu évocateur du Heritage Hub, dans les locaux de la FCA Mirafiori à Turin, le projet pilote Véhicule-Réseau (V2G) de la mobilité électrique, qui, lorsqu'il sera entièrement achevé, deviendra le plus grand du monde en son genre.
- Le 23 septembre 2020 le Groupe ENGIE a annoncé qu'il évaluait les options stratégiques pour ENGIE EPS, y compris l'éventuelle cession de sa participation dans la Société. Les trois grands projets de stockage d'énergie aux Etats-Unis : Guam (300MWh), Hawaii (240MWh) et la Nouvelle Angleterre (50MWh) continueront à être développés conjointement par les deux entreprises. Si toutefois le Groupe ENGIE décidait de céder sa participation à la suite de sa revue stratégique, il a cependant réaffirmé son soutien financier continu jusqu'à la réalisation d'une potentielle opération. Pour le futur, les deux entreprises continueront de développer conjointement les projets qu'elles considèrent comme mutuellement avantageux.

Les résultats financiers semestriels 2020 d'ENGIE Eps ne sont pas impactés par la décision d'ENGIE.

Aucun autre événement ultérieur n'a été enregistré au moment de la publication de ce document.

## 4.34 Table de concordance

Exigences de l'AMF sur le Rapport Financier Semestriel (art. 222-4 et 222-6 Règlement Général AMF)	Chapitre
Des comptes condensés ou complets se rapportant au semestre écoulé, présentés, le cas échéant, sous forme consolidée, sont établis soit en application de la norme IAS 34, soit conformément à l'article 222-5	2
Un rapport de gestion intermédiaire qui : - indique les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes intermédiaires.  - comporte une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.	1-3
- indiquent, comme principales transactions entre parties liées (i) les transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours et ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur au cours de cette période; (ii) toute modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur durant les six premiers mois de l'exercice en cours.	
Une déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier semestriel, clairement identifiées par leurs noms et fonctions, attestant qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6	
Le rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes précités. Lorsque les dispositions légales qui sont applicables à l'émetteur n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes, l'émetteur le mentionne dans son rapport	

## **ENGIE EPS**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information  
financière semestrielle**

**DELOITTE & ASSOCIES**  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La-Défense cedex  
S.A. au capital de € 2 188 160  
572 028 041 R.C.S Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**RBB Business advisors**  
133B, rue de l'Université  
75007 Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

## ENGIE EPS

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société ENGIE EPS, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration le 24 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

#### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 24 Septembre 2020 commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La-Défense, le 28 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Benjamin Haddad', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

**Benjamin HADDAD**

**RBB Business advisors**

**Jean-Baptiste BONNEFOUX**